

RETROUVER et TRANSMETTRE les paysages de Garonne

*Éléments de méthodes
produits par le groupe technique en
charge du suivi de l'identité culturelle et
paysagère du fleuve*

*Retours d'expériences
PLAN GARONNE 2007-2014*



Ce document est une synthèse de retours d'expérience réalisés par le groupe technique en charge du suivi des actions du plan Garonne 2007-2014 dans son volet « Identité culturelle et paysagère du fleuve ». Ce groupe technique regroupe des représentants de l'État, des conseils régionaux, des conseils départementaux, des conseillers en architecture, urbanisme et environnement, des chercheurs. Il s'adresse à tous les maîtres d'ouvrages potentiels de projets en faveur d'une réappropriation de la Garonne.

Ce document sera complété par des fiches projets dans l'objectif de créer un réseau d'acteurs et de projets autour de la Garonne.

Pour en savoir plus sur les actions en faveur de la réappropriation des paysages de Garonne : la.garonne.com, site piloté par le Smeag.

Torrent de montagne ou une plaine influencée par les marées ?

Paysages naturels, espaces agricoles, secteurs urbanisés ?

Paysages à fleur d'eau, vallée façonnée par le fleuve, perspectives au-delà de la vallée ?

Paysages fluviaux en constante mobilité...

La Garonne offre de multiples visages, ancrés dans l'histoire. Les paysages d'aujourd'hui s'inscrivent dans une dynamique d'évolution inhérente à l'histoire du fleuve et au rapport que les hommes entretiennent avec lui. La Garonne traverse ainsi une multiplicité de territoires, chacun avec sa propre dynamique et histoire locale.

Toutes sortes de projets peuvent être imaginés qui doivent être pensés en adéquation avec les paysages fluviaux garonnais, c'est-à-dire avec les territoires traversés. Ils doivent ainsi s'inscrire dans l'histoire des lieux, s'adapter au territoire concerné, et contribuer à la fois à requalifier les paysages garonnais, à assurer leur transmission vers la population et à remettre la Garonne au cœur de l'aménagement des territoires. Cette manière de concevoir les projets est la garantie pour que la Garonne s'intègre mieux aux territoires et que la population se réapproprie le fleuve peu à peu.

La première partie est un préalable pour mieux comprendre et prendre conscience de la pluralité des paysages de Garonne

Elle propose des éléments de méthodes pour fonder et développer un processus de projet de paysage, construire collectivement et durablement la conscience d'un bien commun, partager une identité culturelle et paysagère de Garonne adaptée au contexte local du territoire de projet. Il ne s'agit pas d'une démarche prête à l'emploi et de passages obligés, mais de questionnements avec sept pistes de réflexions autour :

- des intentions de projets qui portent l'envie d'agir pour les paysages de Garonne,
- de l'identité fluviale du territoire de projet,
- de l'histoire des lieux et de la dynamique des paysages garonnais,
- des relations entre les habitants et le fleuve,

La seconde partie donne des pistes pour agir en faveur de paysages de Garonne

Elle donne des pistes de travail pour concevoir des projets en faveur d'une réappropriation collective de la Garonne, bien commun de valeur exceptionnelle et unique. Chaque projet pour être pertinent devra à la fois contribuer à :

- requalifier les paysages de Garonne, c'est-à-dire, valoriser le patrimoine culturel de la vallée (patrimoine fluvial, urbain, industriel, historique, naturel lien entre les éléments patrimoniaux et le fleuve

- réhabilitation de lieux dégradés), mais aussi préserver les milieux et la diversité paysagère (espaces de nature, paysages agricoles, structures paysagères, coteaux) ;

- les transmettre à la population, c'est-à-dire,

- donner à voir, à vivre et à parcourir la Garonne (itinéraires piétons / vélos, navigation, traversées, points de vue, usages liés au fleuve, qualité paysagère des axes structurants) mais aussi à l'animer et à mobiliser les populations (tourisme durable, manifestations, sensibilisation, mémoires locales, publications)

- organiser une gestion durable et cohérente, c'est-à-dire, faire du fleuve un élément fort de la structure territoriale, et s'engager pour la Garonne

Comment comprendre et prendre conscience de la pluralité des paysages de Garonne ?

Quelles intentions pour les paysages de Garonne ?

p5

Considérer son territoire dans le linéaire de vallée garonnaise
p9

Donner une « épaisseur » aux paysages de Garonne
p16

Prendre en compte l'évolution des paysages de Garonne
p21

Fonder un projet sur la dimension sociale des paysages
p26

Développer une culture de Garonne
p29

S'engager durablement pour la Garonne
p32

Quelles intentions pour les paysages de Garonne ?

**Quelles sont les intentions qui portent mon envie d'agir pour retrouver la Garonne ?
 Quelles sont les valeurs que je souhaite transmettre à travers les paysages ?
 Quels sont les potentiels d'actions, besoins ou attentes de mon territoire ?
 Y a-t-il des lieux, pratiques et ambiances paysagères
 que je veux préserver ou retrouver ?**

Des intentions à formuler en fonction des contextes locaux

Historique, naturelle, culturelle, patrimoniale, écologique, économique, agricole, touristique, artistique, intime, associative, imaginaire... les volontés ou envies d'agir pour retrouver la Garonne peuvent être multiples.

On peut avoir envie de prendre une de ces dimensions à bras le corps, ou plusieurs ensembles suivant les lieux, les atouts de son territoire ou suivant ses forces vives. On peut aussi avoir l'ambition de toutes les traiter en un projet global et fédérateur. Elles ne sont pas exclusives les unes des autres. L'important, avant toutes choses, est de formuler ses intentions sur son territoire.

Nos intentions découlent à la fois des attentions plus grandes portées aujourd'hui par la société à son cadre de vie et à la qualité de celui-ci, des spécificités du territoire de projet et des politiques qui y sont menées (politiques économiques, patrimoniales, environnementales...) et peuvent être le témoin de l'histoire des relations avec le fleuve.

Elles peuvent relever d'un certain attachement à des lieux particuliers en bord de Garonne, à une ambiance paysagère, au souvenir de certaines pratiques du fleuve, et dont on souhaite valoriser l'accès, ou exprimer la qualité.

Formuler ses intentions de projet, c'est donc à la fois évaluer les potentiels d'actions, les besoins ou attentes dans son territoire, identifier les valeurs du territoire que l'on souhaite transmettre et/ou repérer des lieux, pratiques, ambiances paysagères que l'on souhaite préserver ou retrouver.

La restauration des quais de Lamagistère (Tarn-et-Garonne) Une intention patrimoniale



Source Observatoire paysages de Garonne

Les quais de Lamagistère sont un élément emblématique du patrimoine architectural garonnais, témoignage de l'histoire de la navigation de Garonne. La commune s'engage depuis plusieurs années à la restauration de ces quais, déstabilisés par les mouvements du fleuve. C'est avant tout un projet de préservation du patrimoine historique et culturel local. Le chemin de halage historique a également été requalifié, participant ainsi à une reconquête des bords de Garonne par les habitants.

Pour en savoir plus - fiche projet « Rénovation des quais de Lamagistère »

La restauration écologique expérimentale au plan d'eau de Boussens (Haute-Garonne)

Une intention écologique

La commune de Boussens, soucieuse de requalifier un secteur dévalorisé par la présence excessive de vases liée au barrage de Saint Vidian, a souhaité développer un projet à valeur écologique, en recréant une roselière (zones où poussent principalement des roseaux, autrefois présentes dans ce secteur de Garonne mais aujourd'hui disparues) ; les vases extraites sont utilisées comme substrat de plantation.

Pour en savoir plus - fiche projet « Roselière de Boussens »



Source Observatoire paysages de Garonne

Les fermes de Garonne de Val de Garonne Agglomération (Lot-et-Garonne)

Une intention agricole et économique



Source Internet : vg-agglo.com

La plaine alluviale de Garonne est un atout reconnu pour la production agricole. Des producteurs du Val de Garonne se sont regroupés en réseau de vente directe sous la marque "Les Fermes de Garonne", afin de faire découvrir les produits de leur territoire. Ils se sont engagés, via une charte, à offrir des produits de qualité et à partager leur passion du monde agricole. Un réel travail d'aménagement paysager a également été réalisé sur chaque exploitation afin de garantir le meilleur accueil.

Pour en savoir plus – www.vg-agglo.com

La liaison entre centre-ville et Gare à La Réole (Gironde)

Une intention d'usage

La Ville de La Réole a souhaité, dans le cadre du projet La Réole 2020, redonner une place à la Garonne. Une des actions consiste à relier par un itinéraire doux le centre-ville jusqu'à la gare. Les travaux visent à retrouver l'ancien chemin de halage depuis le centre-ville jusqu'à l'hippodrome, ouvrir des perspectives sur la Garonne et offrir un espace public sur le fleuve aux habitants.

Pour en savoir plus - fiche projet « Chemin en bord de Garonne à La Réole »



LA RÉOLE (Gironde) - Vallée de la Garonne

COMBIER IMP. MAGAS

Source Observatoire paysages de Garonne

La réhabilitation de l'ancien hangar à bateaux en musée de la batellerie à Cazères (Haute-Garonne)

Une intention historique et culturelle



Source Mairie de Cazères

Les habitants de Cazères ont un fort attachement au bâtiment de l'ancien hangar à bateaux en bord de Garonne avec la présence encore intacte du souvenir de la construction de ces bateaux sur la commune. La mairie a choisi de faire l'acquisition de ce bâtiment, pour le réhabiliter en vue de créer un musée de la batellerie, et l'aménagement de ces abords, tournés vers la Garonne. Ce projet est construit avec les habitants et associations locales, afin d'être au plus près de leurs attentes.

Pour en savoir plus - fiche projet « Musée de la Batellerie à Cazères »

La maison des Gens de Garonne à Couthures s/Garonne (Lot-et-Garonne)

Une intention touristique

Couthures-sur-Garonne est un village lié à son fleuve. 400 personnes y vivent, tous habitent en zone inondable et sont attachés à Garonne. La commune a souhaité valoriser son fleuve en proposant un centre d'interprétation inédit à vocation touristique. Porté par Val de Garonne Agglomération et son office de Tourisme, la maison des Gens de Garonne a ouvert ses portes en juin 2006 et propose chaque année de nouvelles animations pour mieux comprendre le fleuve et ses usages.

Pour en savoir plus - www.gensdegaronne.com



Une intention modeste comme déclencheur de projets ambitieux

Une volonté initiale portant sur une thématique ou un lieu précis peut être déclencheur d'un projet et d'un programme d'actions plus vaste et ambitieux. Une entrée spécifique – qu'elle soit naturelle, patrimoniale, affective, etc. – peut ainsi constituer un point de départ et devenir l'axe central d'un processus de projet qui mobilise d'autres enjeux, d'autres actions, et rassemble différents partenaires.

Tourisme vert sur l'île de Raymond à Paillet (Gironde) **D'une intention écologique à un projet de territoire pour les habitants**



Source Observatoire paysages de Garonne

On trouve, à l'origine du projet, l'envie d'élus municipaux et communautaires de procéder à la renaturation de l'île et de remettre en eau le bras mort qui la sépare de la berge. C'est sur ce bras mort en effet qu'est installé l'ancien port de Paillet et que les riverains expriment un certain attachement.

Si la renaturation de l'île a été avancée comme argument premier, un projet agricole (pastoralisme ovin) lui est étroitement lié dès le départ. Les riverains ont été associés à la concertation organisée pour la mise en place du plan de gestion.

L'ouverture au public, enfin, donne toute sa valeur à ce lieu qui n'est pas seulement un espace de nature préservée (renaturée) mais aussi un paysage de bords de Garonne qui peut être parcouru et qui se transforme ponctuellement en espace festif.

Pour en savoir plus

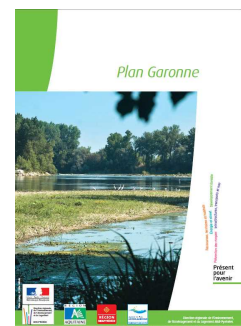
Des intentions pour mobiliser les acteurs et financeurs

Chaque intention formulée peut être associée à des politiques d'aménagement, ainsi qu'à un réseau d'acteurs institutionnel ou local susceptible de prendre part à l'action.

Il ne faut pas oublier que la question du paysage nécessite la participation des habitants, au moins en termes de perceptions et d'attentes. La formulation des intentions peut être un outil de mobilisation pour certains, mais doit également pouvoir être réétudiée ou complétée collectivement, pour répondre aux attentes réelles des habitants. La démarche doit donc bien être itérative et renouvelée, les intentions se précisent et le projet se construit progressivement.

Enfin, la formulation des intentions peut aider à toutes les étapes d'avancement d'un projet, de la mobilisation des partenaires, à la rédaction d'un cahier des charges et la recherche de financements.

Un groupe technique « paysage et appropriation Garonne » composé de services de l'Etat, des conseils régionaux et généraux, ainsi que de chercheurs universitaires, suit la mise en œuvre du Plan Garonne, volet identité culturelle et paysagère, et soumet les projets à la validation du comité de pilotage, pour leur programmation financière dans le cadre des contrats de plan Etat/Région.



Considérer son territoire dans le linéaire de la vallée garonnaise

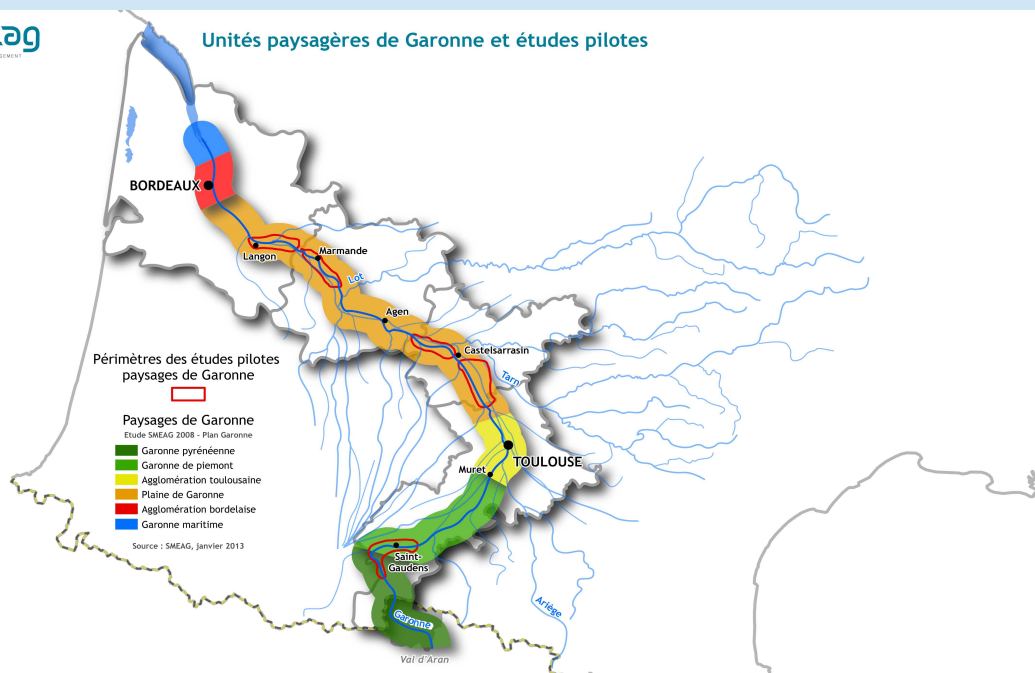
Comment mon territoire s'intègre-t-il dans les paysages garonnais ?
Dans quel(s) tronçon(s) de Garonne, se situe-t-il ?
Quelles en sont les caractéristiques et l'identité ?
Quelle est la place de la Garonne dans l'organisation de mon territoire ?
Quelles sont les particularités locales ?

Quatre séquences de Garonne

La Garonne en France, a façonné un vaste territoire, sur 4 départements (Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde) et 2 régions (Midi-Pyrénées et Aquitaine), auxquelles il faut encore ajouter sur l'estuaire le département de Charente-Maritime et la région Poitou-Charentes.

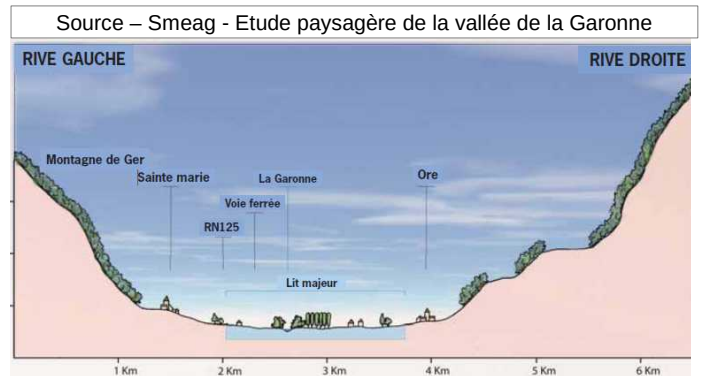
La Garonne draine un bassin versant de 56 000 km² pour un cours de 525 kms. De la source à l'océan, le débit augmente, mais la pente s'adoucit et l'écoulement se ralentit. On passe d'un torrent impétueux qui creuse son lit et transporte des matériaux à un fleuve majestueux qui dépose des alluvions de plus en plus fins. La morphologie du lit et de la vallée évolue donc tout au long de son cours. Aussi, est-il intéressant, avant d'envisager toute action locale, d'identifier le (ou les) tronçon(s) dans le(s)quel(s) l'on se trouve. Ces tronçons peuvent être considérés comme homogènes quant aux grandes formes du lit, du profil en long, de la dynamique fluviale, de ses ambiances paysagères, de son organisation territoriale et ses activités humaines. Ils peuvent être délimités par des discontinuités majeures comme les changements de type de vallée, de substratum géologique, de rang fluvial (après une confluence) ou par des aménagements structurants (barrage, endiguement, etc.).

Selon que l'on s'intéresse à la morphologie du fleuve, à l'inondation, aux ambiances paysagères ou à l'occupation du sol, les découpages peuvent varier et ne sont pas figés. Il est proposé ici, dans le cadre d'une réflexion transversale sur les paysages fluviaux, de retenir quatre grandes séquences aux caractéristiques bien distinctes, et porteur d'une identité spécifique, qui permettront de mieux appréhender le rapport du territoire au fleuve. Ainsi la Garonne à sa source à dominante montagnarde, est bien différente de celle de l'embouchure, à dominante maritime, en passant par une Garonne de plaine au caractère agricole et anthropisé.



La Garonne pyrénéenne, un torrent encaissé, du Val d'Aran à la confluence de la Neste,

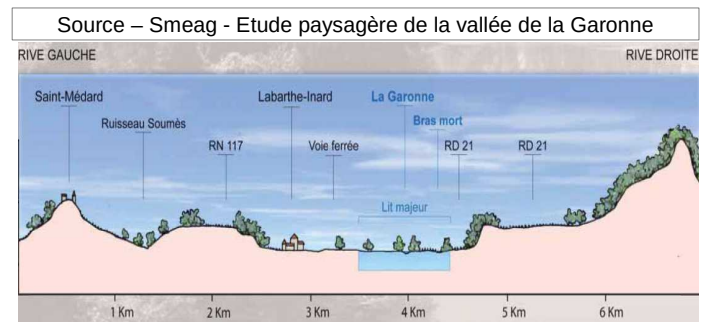
C'est le caractère montagnard et naturel qui prédomine. La dynamique fluviale y est importante. Les versants sont abrupts et boisés. Les fonds de vallée sont occupés par des prairies bocagères, vergers et parcelles céréalières. La ripisylve est dense. Les villages se sont installés en pied de versants.



La Garonne du piémont, l'émergence d'un grand fleuve, de la confluence la Neste à celle de l'Ariège

La pente du lit diminue, la plaine alluviale s'élargit présentant des chenaux secondaires, méandres et affluents. L'activité agricole s'y renforce. Les villages offrent des fronts urbains traditionnels de qualité (briques et galets).

Le caractère dominant reste naturel avec les coteaux boisés en fonds de scène et une ripisylve dense. Mais sa dynamique est fortement perturbée par une artificialisation du fleuve (barrages, canaux, gravières, usines).

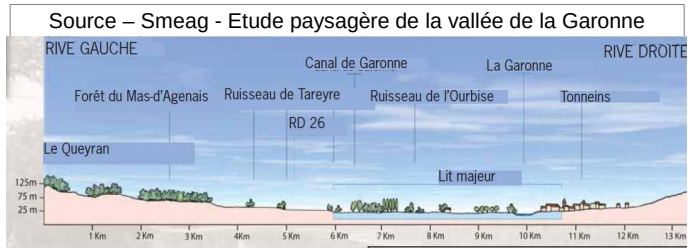
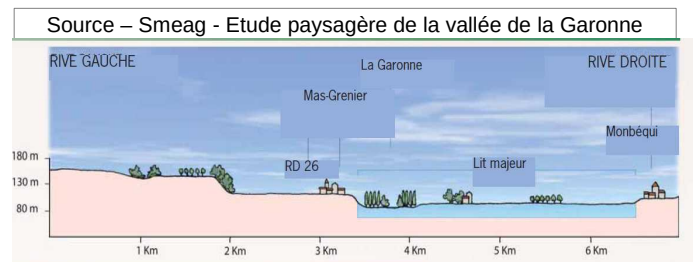


La moyenne Garonne, plaine agricole et anthropisée, de la confluence de l'Ariège à Castets-en-Dorthe,

Jusqu'à la confluence du Tarn, la vallée est dissymétrique avec une plaine plus vaste en rive droite. Les champs d'expansion de crues y sont larges et les zones humides fortement présentes.

A partir de la confluence du Tarn, la plaine concentre les plus grands affluents de Garonne. Les inondations y sont plus fréquentes et font partie de la culture des sociétés riveraines de l'aval.

Néanmoins, le lit a été fortement stabilisé et les berges endiguées. On retrouve sur ce tronçon de grandes villes, des bourgs sur le rebord des terrasses, des villages perchés. Les ponts sont souvent de grande qualité architecturale.



Il reste des témoignages des anciennes pratiques de navigation (anciens ports, chemins de halage), qui se sont détournées sur le canal latéral à la Garonne, aujourd'hui élément identitaire de ces territoires.



La Garonne maritime, paysage de terre et d'eau, à l'aval de Castets-en-Dorthe

La vallée s'élargit à nouveau avec des paysages de terre et d'eau (couleur de l'eau, marais). La plaine alluviale concentre des chenaux, esteys, fossés et zones humides qui renforcent la présence de l'eau. Elle accueille de grands domaines viticoles, et est structurées par des haies bocagères.

La présence continue du mouvement avec les marées et l'évolution du sens du courant, donne un caractère dynamique à ces paysages.

Ici, la Garonne est navigable ; on y trouve des ports et d'anciens ports. Et on note la présence d'enrochements pour stabiliser le lit.

Plusieurs routes permettent une découverte de la vallée.



Pour aller plus loin
Une étude des paysages de Garonne à l'échelle de la vallée.

Le Smeag a conduit une étude paysagère à l'échelle de l'ensemble de la vallée de la Garonne, en vue de proposer des pistes pour l'aménagement durable du fleuve et de sa vallée, en faisant du paysage une composante réelle des projets de développement du territoire.

Au sein des 4 grandes séquences de Garonne, 14 sous-unités ont été identifiées, avec leurs propres structures, ambiances et usages.

La moyenne Garonne par exemple distingue une Garonne des Terrasses aux ambiances avant tout naturelles et agricoles, une Garonne Agenaise avec une importante urbanisation dans les zones inondables et la Garonne Marmandaise où le débit augmente et la sinuosité du fleuve s'accroît.

Le bras mort de Lizoun (82) –smeag © Didier Taillefer



Le point de vue de Meilhan/Garonne (47) –smeag © Didier Taillefer



Port Sainte Marie et Saint Laurent (47) –smeag © Didier Taillefer



Des particularités locales à prendre en compte

Ces grands tronçons donnent un contexte global du fonctionnement du fleuve, au sein desquelles on peut retrouver des particularités.

Les particularités des paysages de Port Sainte-Marie à Castet-en-Dorthe au sein de la séquence de la Garonne moyenne

Du rétrécissement de Port Sainte-Marie (47), situé immédiatement en aval d'Agen, jusqu'à Castets-en-Dorthe (33), la vallée de la Garonne devient une des plus grandes plaines inondables de France, et cela à cause de la réduction de la pente et de la morphologie de la vallée. La plaine d'inondation présente élargissements et rétrécissements en alternance. On peut ainsi observer une alternance de paysage de plaine de 3 km de large, découpée en casiers formés par des digues transversales, et d'étroits passages de 1 km à peine.



La plaine alluviale dans le Réolais

Source – ENSAP Bordeaux – juillet 2010

« Paysages, usages et perceptions, d'hier et d'aujourd'hui, en territoires riverains de la Garonne : Propositions pour de nouvelles pratiques en lien avec le fleuve entre La Réole et Langon. »

Le rapport au fleuve, des solidarités locales à prendre en compte

Les paysages de Garonne peuvent être considérés comme étant des portions de territoires qui entretiennent des relations de solidarité plus ou moins directes avec le fleuve. Ces solidarités peuvent être d'ordres visuelles, hydrologiques, biophysiques, sociales, économiques, culturelles, symboliques, etc. Suivant les lieux, la Garonne est plus ou moins encaissée ou débordante, ses paysages dégagés ou foisonnants de végétation, accessible ou secrète, à proximité ou non de villes et sites touristiques, etc.

La présence du fleuve est à la base de l'installation des hommes dans la vallée. Les villages et villes se sont alors développés soit en façade sur le fleuve autour des ports, et plus fréquemment en retrait sur les terrasses moins exposées aux crues, jouissant également d'une plus grande visibilité pour le contrôle des passages sur le fleuve ou en plaine. Aussi les rapports de solidarité existants aujourd'hui entre les hommes et le fleuve dépendent de l'histoire qui a conduit à leur installation, mais dont les traces ont parfois disparues.

Ce sont ces rapports au fleuve qu'il convient de saisir pour adapter son projet au territoire.



La ripisylve dense du Fauga (Haute-Garonne)
Smeag © Didier Taillefer



La plaine agricole entre Mas Grenier et
Montbégui (Tarn-et-Garonne)
Smeag © Didier Taillefer



Le front bâti de Tonneins sur la Garonne (Lot-et-Garonne)
Smeag © Didier Taillefer



Le site inscrit de Saint Macaire (Gironde)
Smeag © Didier Taillefer

La Garonne, axe structurant des paysages midi-Pyrénéens et aquitains

Au delà même de la vallée fluviale que la Garonne a façonnée, elle constitue un axe structurant des paysages des régions qu'elle traverse.

Les vallées de la Garonne et de ses affluents principaux (Ariège, Tarn, Aveyron, Gers) entourées de terrasses et de collines offrent les paysages les plus densément peuplés de la région Midi-Pyrénées. La plaine de Garonne, trait d'union des systèmes hydrologiques des Pyrénées et du Massif Central, en constitue l'artère principale. Par son amplitude et son relief relativement plat, la vallée est devenue le lieu privilégié de l'intensification de l'agriculture, du développement des grandes infrastructures de transport et de l'étalement urbain .

La plaine de Garonne conjugue aujourd'hui plusieurs enjeux : son caractère naturel à valoriser, la diversité de ses paysages à préserver, la cohérence des structures urbaines fondatrices à maîtriser, et une accessibilité et attractivité à retrouver en lien avec les usages et perceptions contemporaines.

Donner une « épaisseur » aux paysages de Garonne

**Quelles sont les composantes paysagères de mon paysage fluvial ?
 À l'échelle du lit et des berges ? A l'échelle de la plaine alluviale ?
 A l'échelle de la vallée, des terrasses et coteaux ?
 Comment ces différentes échelles s'articulent-elles ?**

**Y a-t-il des potentialités pour créer des synergies entre les deux rives ?
 D'où mon territoire est-il vu ? Par qui ?**

Des processus hydrologiques à l'origine du paysage fluvial

À l'échelle de la plaine alluviale, les processus hydrologiques, la fréquence et l'intensité des crues et des étiages, sont à l'origine d'une organisation des paysages commandés par les variations de débits à différentes échelles de temps (de la saison à l'ère géologique). Les paysages fluviaux peuvent alors être considérés comme des portions de territoires, qui sont en lien avec le fonctionnement hydrologique du fleuve. Ils entretiennent ou ont entretenu ou sont susceptibles d'entretenir des relations de solidarité (amont / aval, rive droite / rive gauche) avec le fleuve.

Les paysages fluviaux sont d'abord des espaces soumis en permanence aux processus hydrologiques où alternent les étiages, les crues et les inondations. L'alternance de ces différents niveaux d'eau crée différents lits, s'étendant du lit mineur à l'ensemble du lit majeur. Les sociétés se sont adaptées à cette fluctuation hydrologique à travers différents aménagements (digues) ou usages spécifiques. Les secteurs fréquemment inondés sont par exemple occupés principalement par des peupleraies. Les secteurs, un peu plus hauts et moins fréquemment inondés sont occupés par une agriculture (souvent intensive). Les bourgs se sont souvent installés sur les premières terrasses, à l'abri des inondations. Parfois, un endiguement généralisé permet une urbanisation plus proche du fleuve. Cette relation entre l'hydrosystème garonnais et les sociétés riveraines se traduit par un paysage qui se caractérise par trois enveloppes ou échelles spatiales principales : le paysage des berges, le paysage de la plaine inondable et le paysage de la vallée.



La Garonne en crue à Langon (33) - Smeag © Didier Taillefer

Un paysage fluvial à 3 échelles

Le paysage du lit et des berges est celui où un contact visuel avec le fleuve est permanent. La vue est rapidement obstruée soit par des bâtiments en ville, soit par la ripisylve en milieu rural. Cette limitation visuelle crée souvent des paysages fluviaux refermés sur eux-mêmes, difficilement observable de l'extérieur. Il s'agit de l'échelle liée au lit mineur et ses annexes (bras secondaires, îles, bras morts,...).

La seconde échelle correspond au paysage de la plaine alluviale. Ici, en cas d'inondation, les territoires peuvent être plus ou moins submergés. En fonction de l'importance et de la fréquence de cette submersion les usages socio-économiques sont bien différenciés (peupleraies, céréaliculture, viticulture, pâturage). Ces paysages fluviaux sont dominés par la platitude puisque l'altitude peu élevée du plancher alluvial écrase les perspectives. L'eau y est aussi présente puisqu'il sillonnés par les affluents de Garonne et les canaux (irrigation, navigation). C'est l'échelle de l'implantation des lieux principaux d'habitats et d'activités.

Le paysage de la vallée intègre les versants (plus ou moins pentus en fonction des secteurs de montagne ou de plaine), les cônes de déjection en montagne et les terrasses alluviales. C'est en prenant de l'altitude, parfois de quelques mètres sur les terrasses alluviales, que de belles perspectives et des vues panoramiques apparaissent. Les coteaux sont aussi des lieux stratégiques, siège du pouvoir et de la représentation (châteaux défensifs et viticoles, lieux de culte, sites de contemplation et d'observation paysagères).

La Garonne et de la plaine à Boudou en Tarn-et-Garonne(82) - Smeag © Didier Taillefer



← le paysage de la vallée →

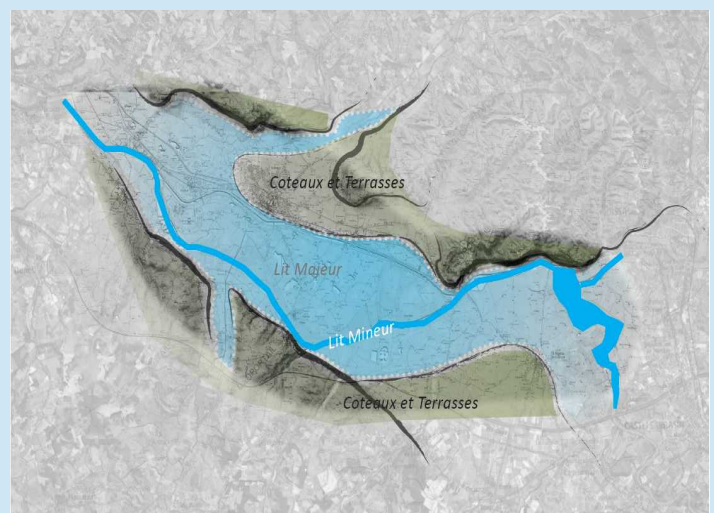
↑ la plaine alluviale

↑ le lit et ses berges

Extrait de l'étude pilote territoriale de la Garonne Agenaise – Smeag (Signe Ouest-Presqu'île-Biotope)

L'étude identifie trois grandes unités paysagères, caractérisées principalement par le relief, qui constitue une composante singulière de ce territoire :

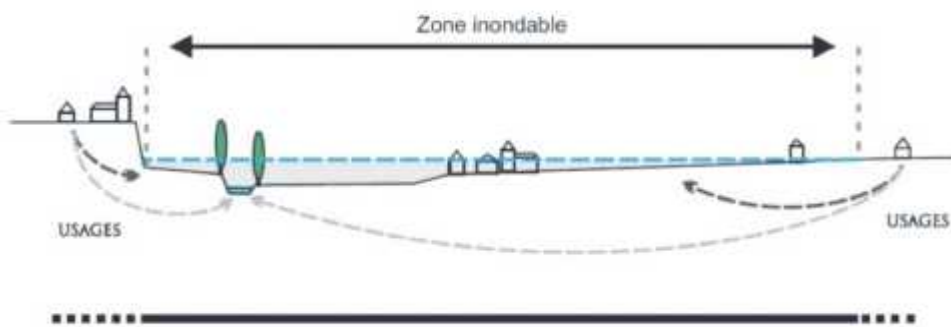
- La Garonne et sa vallée, terrasses et coteaux
- La Garonne et son lit majeur
- La Garonne et son lit mineur



Des spécificités à prendre en compte à chaque échelle

Les sociétés qui se sont installées sur ces territoires ont des relations plus ou moins étroites avec la Garonne. Les villages situés sur les bords de la Garonne se sont organisés autour du fleuve. Ceux qui sont situés sur les terrasses alluviales, ou sur les versants sont à l'abri des inondations. Ils tissent néanmoins des liens étroits avec le fleuve à travers différents usages socio-économiques.

A la plus large échelle, les coteaux et les vallons structurent les vallées. Ils participent des liens de solidarité entre des territoires riverains et le fleuve. Les vallons secondaires drainés par les affluents constituent souvent des lieux-clés dans l'organisation des paysages fluviaux. Ils leur donnent une certaine épaisseur dans le fonctionnement écologique et économique transversal à la vallée principale de la Garonne. Les débouchés des affluents coïncident le plus souvent avec des villages, des ports et des traversés d'une rive à l'autre qui ont longtemps fait de Garonne le centre de la vie sociale et économique.

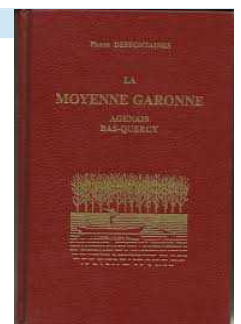


**source – Philippe Valette, chercheur GEODE université de Toulouse Jean-Jaurès
– Observatoire photographique des paysages de Garonne**

Chaque échelle du paysage fluvial de Garonne a donc ses spécificités, des valeurs qui lui sont propres et qui peuvent devenir des points d'appui pour un projet structuré. Pour le paysage du lit et des berges, on retiendra par exemple la ripisylve, les ponts, les façades fluviales, les confluences, les annexes hydrauliques ... Pour le paysage de la plaine alluviale, on retiendra les pratiques agricoles, le patrimoine rural, les affluents et zones humides, les politiques d'urbanisation ... Pour le paysage de la vallée, on retiendra les perspectives sur les coteaux, les points de vue ...

L'organisation du paysage fluvial en moyenne Garonne.

Pierre Deffontaines (1932) s'appuyant sur les termes vernaculaires différencie la « bassure », coïncidant avec la plaine alluviale submersible, de la « hauteur ». Il distingue également dans la plaine alluviale la bassure basse (secteur des îles) qu'il fait correspondre au lit d'inondation fréquente et la bassure haute qu'il rattache au lit d'inondation exceptionnelle. La hauteur, quant à elle, traduit les terrasses alluviales à l'abri des crues les plus importantes, là où sont installées villes et bourgs ruraux principaux.



« Paysages, usages et perceptions, d'hier et d'aujourd'hui, en territoires riverains de la Garonne :

Propositions pour de nouvelles pratiques en lien avec le fleuve entre La Réole et Langon. »

Le travail réalisé par les étudiants de l'ENSAP de Bordeaux en juillet 2010 identifie des actions différentes sur les trois échelles du territoire : celle de la plaine alluviale, celle des affluents et celle de la vallée, qui correspondent à leurs valeurs et usages spécifiques.



	Valorisation d'éléments patrimoniaux		Amélioration de la qualité de la ripisylve
	Rayons de covisibilité à préserver		Amélioration de la qualité environnementale des pratiques agricoles

Échelle de la plaine alluviale

	Diversification des pratiques agricoles		Valorisation d'éléments patrimoniaux
	Continuités écologiques des fonds de vallons		Chemins sur trame ancienne reliant la plaine alluviale à la moyenne terrasse

Échelle des affluents.

	Rayons de covisibilité à préserver		Valorisation de points de vue sur le coteau
	Sites patrimoniaux fondateurs à mettre en valeur		

Échelle de la vallée toute entière.

Un paysage des 2 rives

Les paysages façonnés par le fleuve sont parfois contrastés d'une rive à l'autre, différences souvent morphologiques mais aussi économiques ou politiques. La plupart des villes de la vallée de la Garonne ne sont d'ailleurs pas équilibrées de part et d'autres du fleuve, puisqu'elles se sont développées sur la rive la plus favorable.

La Garonne a pourtant longtemps été un élément central de ces territoires, support d'une économie marchande, qui faisait le lien. Aujourd'hui, l'activité économique a quasiment cessé et les relations entre les deux rives ont parfois disparues avec elle.

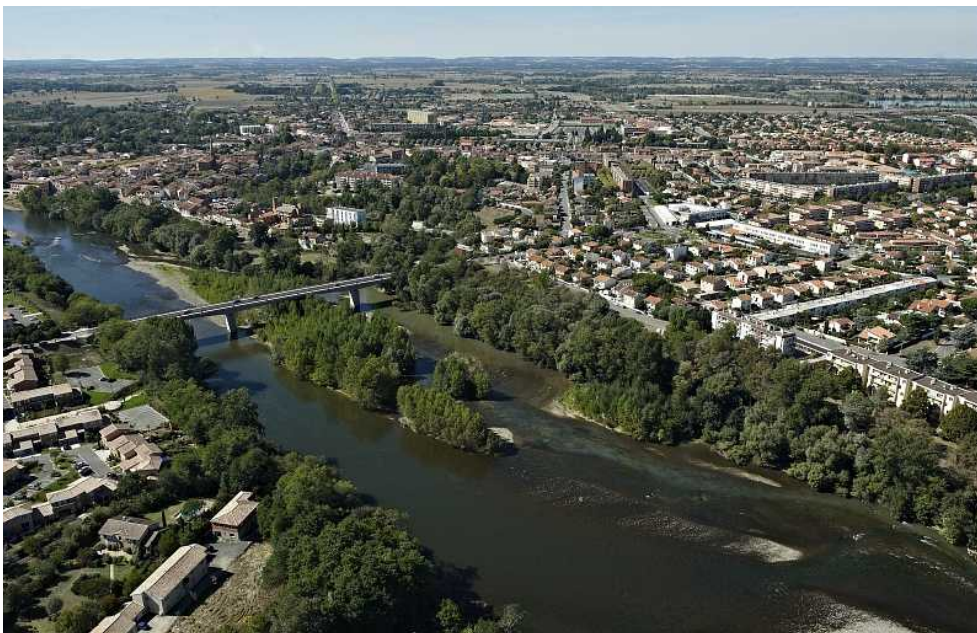
Mais il existe indéniablement une « culture Garonne » qui peut aujourd'hui être le fondement de nouvelles relations entre ces deux rives.

En particulier, les vis-à-vis et points de repères paysagers sont des composantes significatives qui peuvent devenir le support de l'aménagement et de la mise en valeur de paysages fluviaux « des deux rives » :

- les berges et les sentiers qui les accompagnent, semblent au premier regard le meilleur atout pour une co-visibilité entre les 2 rives ;
- les ponts restent le lien privilégié ;
- les ports souvent disparus peuvent aujourd'hui devenir le support d'un nouveau dialogue ; la remise en fonctionnement de bacs peut recréer un lien direct ;
- les points de vue permettent une véritable appréhension du paysage fluvial dans son ensemble et ses deux rives.

L'exemple de Muret :

Seul le pont fait le lien physique entre les 2 rives de Garonne. C'est un contact à retrouver et des points de vue à valoriser sur les deux rives qui contribueront à remettre la Garonne au centre de la ville.



La confluence de la Louge et de la Garonne à Muret - Smeag © Didier Taillefer

Prendre en compte l'évolution des paysages de Garonne

- Quelles sont les évolutions morphologiques de la Garonne dont j'ai connaissance ?**
Quelle est l'histoire de la Garonne sur mon territoire ?
Quelle est la dynamique des paysages de mon territoire (agricole, urbaine...) ?
Mon territoire est-il fortement marqué par des variations annuelles (milieux arborés, activités agricoles, inondations, étiages) ?
Quels sont les pratiques et usages ? Quelles sont leurs évolutions ?

Des paysages qui évoluent avec l'histoire des usages de Garonne

Voie de communication primordiale pendant toute la période historique, la Garonne fut et reste un axe d'échange capital, tant sur le plan économique que sur le plan culturel. Sujette à des débordements périodiques dont certains sont restés inscrits dans la mémoire collective, elle représente toujours une menace pour la sécurité des hommes et l'intégrité des biens. Au fil du temps, des liens étroits se sont donc tissés entre le fleuve et les sociétés riveraines, liens qui sont à l'origine d'un éventail d'usages, d'activités économiques et de pratiques sociales et qui ont contribué à façonner des milieux et des paysages spécifiques.

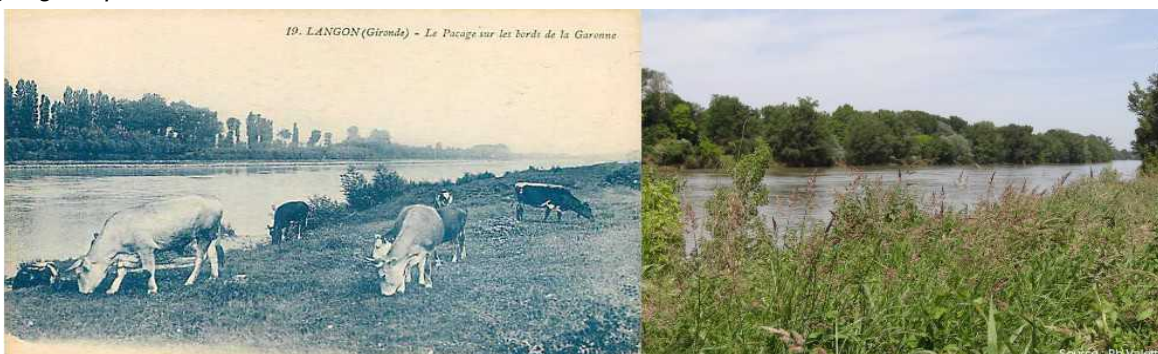
Au cours du XXe siècle s'est dessiné un changement majeur. Les besoins liés à l'eau se sont multipliés : agriculteurs, industriels, producteurs d'énergie hydro-électrique ou nucléaire, simples consommateurs en usent, chacun de leur côté et sans discernement. Le fleuve est alors intensément exploité et devient l'objet d'importants prélèvements en eau et en matériaux. Certains tronçons sont totalement artificialisés. Paradoxalement, les sociétés riveraines s'en détournent. Les paysages fluviaux se banalisent, sont négligés ou sombrent dans l'oubli. À l'heure actuelle, alors qu'un peu partout, dans les villes notamment, se mettent en place réflexions et actions pour un « retour au fleuve », la question du renouveau des paysages fluviaux et de ses retombées potentielles pour les territoires riverains se pose.

L'activité agricole de la moyenne Garonne

Jusqu'au milieu du XIXème siècle, l'agriculture très développée et prospère, fonctionnait principalement sur l'association blé-maïs. Elle produisait aussi des matières premières vouées à une exploitation industrielle : le chanvre pour les cordages et voilage des bateaux, le lin pour l'industrie textile, la culture du tabac. Ces productions, étaient exportées par voie d'eau, ce qui nourrissait aussi l'activité fluviale importante.

Peu à peu à partir des années 1850, un nouveau type d'agriculture fait son apparition, remodelant le fonctionnement des sociétés et les paysages : le maraîchage (fruits et légumes) et l'élevage. La nouvelle vie agricole est alors marquée par une extrême polyculture.

Depuis le XXème siècle et la création de la politique agricole commune, un nouveau modèle agricole s'impose, marqué par l'intensification de l'agriculture et des pratiques associées : mécanisation, remembrement... La moyenne Garonne devient alors le territoire de la céréaliculture avec une prédominance du maïs et du maraîchage. L'élevage a quasiment disparu. L'abandon des pratiques agricoles traditionnelles a conduit à une forte mutation des paysages, qui se referment sur le fleuve.



source « Pastoralisme et zones humides alluviales : entretenir et rouvrir les paysages de Garonne » - C. Boulet - 2014

Une crise morpho-écologique récente

La Garonne a vu sa ligne d'eau s'abaisser depuis les années 1950. Entre Toulouse et la confluence avec le Tarn, on a pu l'estimer entre 0,5 et 1,7 m. Cela atteste d'une importante rupture dans la dynamique fluviale qui résulte d'une crise morpho-sédimentaire. Sur ce tronçon, cette crise est sans doute due aux effets de la fixation récente par enrochement du lit mineur et du déficit en charge solide consécutif de la construction de barrages en amont. Jusqu'aux années 1980, des extractions excessives de granulats dans le lit mineur n'ont fait qu'amplifier ce mouvement.

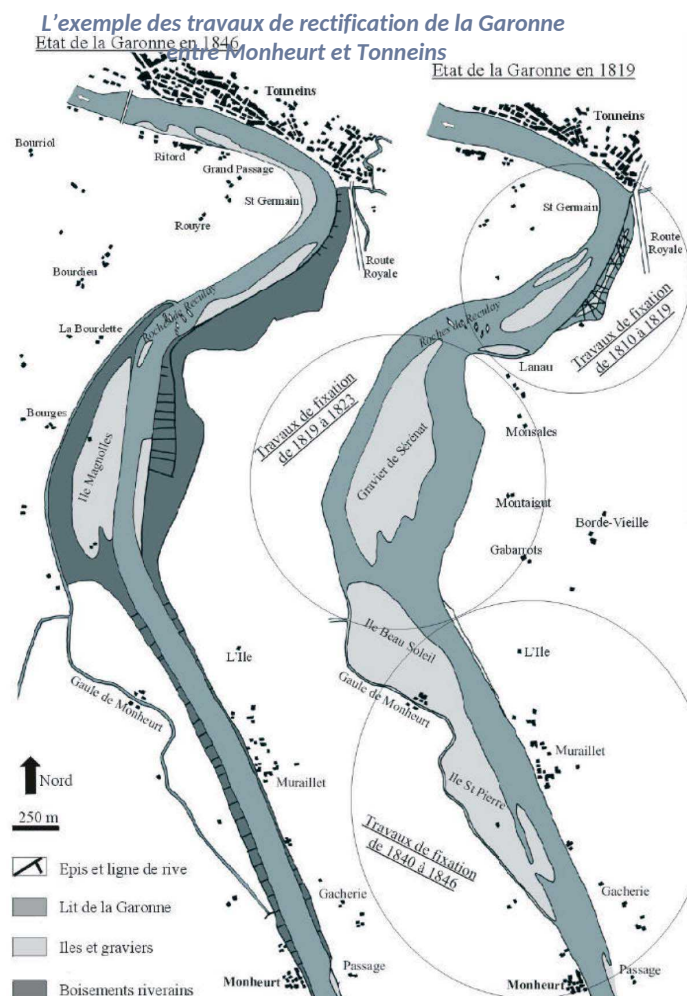
Cette crise morpho-sédimentaire est à l'origine d'une crise écologique. Quant aux barrages, ils retiennent les sédiments et sont la cause d'une baisse de la fréquence des crues ordinaires. Tout cela induit un appauvrissement biologique des milieux et une perturbation des dynamiques biologiques. Les îles de sable et de gravier ou les bras-morts propices au développement d'habitats à haute valeur écologique ont massivement disparus. Des tronçons du fleuve ont été court-circuités, tandis que les retenues réalisées au milieu du XXe siècle sont aujourd'hui comblées par des dépôts sédimentaires. Ainsi, n'est-il plus possible d'agir de la même façon que dans le passé dans la plaine alluviale et les effets de l'abaissement du lit sont à prendre en considération dans les projets à venir.

La construction d'un chenal unique

La Garonne à l'aval de Toulouse présente aujourd'hui un chenal unique de 150-180 m de large environ, aux belles courbes régulières. Il n'en a pas été toujours ainsi. Avant le XIXe siècle, le fleuve se déplaçait fréquemment. Il avait formé de nombreuses îles. On trouve toute une série de toponymes relatifs à ces changements de lit : « gaule », « gaure », « jaure » (bras secondaire) ou « île », « îlot », « îlet ». La physionomie actuelle est liée à l'aménagement de la Garonne pour faciliter la navigation. Le fleuve a été redressé et calibré par un jeu d'épis, ses pieds de berges consolidés par des enrochements. À cette époque, la navigation fluviale était considérée comme la source d'un développement économique indispensable à la vallée et les initiatives publiques ont favorisé cette activité au détriment des autres.

Pourtant, dès la seconde moitié du XIXe siècle, le transport fluvial décline, concurrencé par le canal latéral et, surtout, par la voie ferrée. À partir de ce moment-là, toute une société riveraine, qui vivait pour et autour de la batellerie, se détourne de la Garonne. Des villages perdent des liens avec le fleuve. Les paysages liés directement à l'eau se referment visuellement sur eux-mêmes, de sorte qu'aujourd'hui leur valorisation doit passer par une indispensable (re)construction mémorielle et par des interventions adaptées.

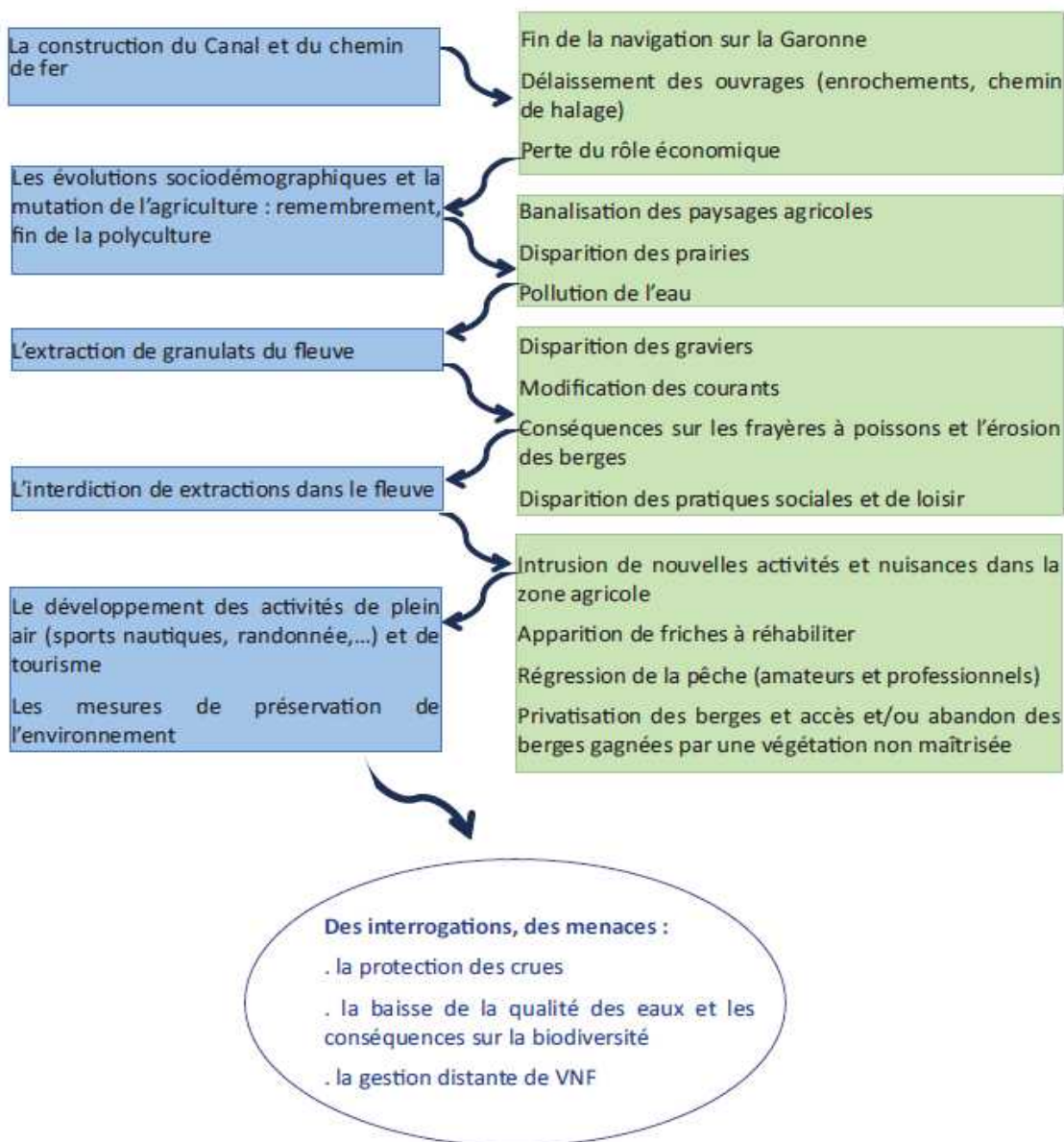
Cette chenalisation est également à l'origine du creusement du lit du fleuve et de l'abaissement de la ligne d'eau que l'on peut observer à l'heure actuelle.



Source : thèse de Philippe Valette – Toulouse 2 - 2002
Les paysages de la Garonne : les métamorphoses d'un fleuve

Les enquêtes de perceptions de l'étude pilote de la Garonne Marmandaise – Smeag (Creham/BKM).

Ce schéma retrace les grandes évolutions du cadre de vie lié au fleuve, telles qu'elles sont perçues par une majorité des personnes rencontrées au cours de l'étude. On retrouve un lien direct entre les politiques menées sur le fleuve, et les perceptions de l'évolution des paysages.



Une évolution urbaine importante en vallée de Garonne

La Garonne est à la base de la naissance de nombreuses villes et villages, l'eau étant à la fois ressource pour l'alimentation, l'hygiène, les loisirs, l'industrie et les transports.

A partir du moyen âge, les villes garonnaises s'organisent. Elles se développent en restant centrées sur le fleuve qui est le moteur de l'économie à travers la navigation puis à travers de nouvelles activités industrielles et artisanales.

Au XIX^{ème} siècle, naît le changement majeur. Le fleuve devient un élément qu'il faut maîtriser. Alors, le développement urbain s'intensifie et touche aussi les zones inondables ; la dissymétrie entre les deux rives s'efface progressivement ; le mitage morcelle le territoire et consomme les espaces naturels et agricoles.

Les structures urbaines fondatrices ont souvent disparu ou sont oubliées, même si le territoire en conserve les traces. C'est aujourd'hui un nouveau défi de maîtriser l'urbanisation et de retrouver ces structures, qui sont l'âme des villes et villages de Garonne, qui sont l'histoire de ces lieux.

L'exemple d'Escatalens – extrait de l'observatoire des Paysages de la Garonne (GEODE)

L'observatoire des paysages est un outil particulièrement utile pour mesurer l'évolution de l'urbanisation en vallée de Garonne au cours du XX^{ème} siècle. Ici les lotissements récents viennent masquer la structure urbaine fondatrice du village d'Escatalens, construit sur la première terrasse de la vallée de Garonne.



1900 - 1910
(Achille Bouis)



2013
(C. Boulet, A. Montenon, A Takali)

Des projets qui évoluent avec l'histoire des lieux

Le territoire de projet s'inscrit dans cette histoire générale de la plaine Garonnaise. Il peut en avoir gardé des traces perceptibles (anciens méandres, bras secondaire ou îles par exemple) ou des aménagements (retenues hydroélectriques par exemple) dont il faut tenir compte.

Au-delà, chaque territoire a sa propre histoire en lien avec la Garonne, dont il peut également rester des marques significatives comme des friches industrielles, des photographies de pratiques et usages souvent disparus ou des souvenirs encore présents du lien entre l'homme et le fleuve. Imaginer un projet pour les paysages de Garonne ne signifie pas de chercher à (re)constituer une image idéalisée, et non plus de créer une rupture. Il s'agit d'édifier une nouvelle étape dans l'histoire du territoire garonnais.

Enfin, le territoire peut aussi faire l'objet d'activités à durée limitée, comme les gravières ou carrières par exemple. Construire un projet consiste à intégrer cette activité comme une réalité actuelle des paysages de Garonne, mais aussi à identifier les perspectives à long terme lorsque cette activité aura arrêtée.

La dynamique des paysages est l'essence même du paysage qui le distingue de « l'esthétisme ». Une appréhension des évolutions du territoire, qu'elles soient agricoles, urbaines ou végétales vont permettre de faire émerger les perspectives pour le territoire et d'anticiper ses transformations.

La colline du Bouchet à Gourdan-Polignan



La colline du Bouchet à Gourdan Polignan était exploitée en carrière. Il reste de cette exploitation des friches et ruines industrielles.

L'étude pilote portée par le Smeag propose l'installation d'une tour d'observation sur le site de la carrière valorisant le patrimoine industriel existant, la lecture du verrou glaciaire et l'articulation avec les cheminements piétons vers l'église et la gare de Gourdan-Polignan et vers Saint Bertrand de Comminges

Source – étude pilote territoriale Smeag
sur les paysages de la Garonne du Comminges – phase 2 - Creham

Les variations annuelles :

Tout paysage est affecté par la saisonnalité, qui joue notamment sur les conditions d'éclaircement, les perspectives visuelles et les usages, dont il convient de tenir compte.

La vallée de Garonne est particulièrement concernée par cette saisonnalité du fait de la forte présence de milieux arborés, et d'une prédominance agricole dans la plaine. Mais elle est aussi fortement marquée par les évolutions du niveau de ses eaux. Les images des événements extrêmes ...inondation ou étiage ... sont particulièrement significatives et offrent des paysages bien différents. Les crues importantes peuvent aussi modifier plus durablement le visage du fleuve avec des bancs de galets qui se déplacent, des berges qui s'érodent, des impacts sur les activités et constructions humaines ... A partir de Langon, c'est à l'échelle journalière que les paysages évoluent au rythme des marées.

C'est donc une vallée de Garonne aux multiples visages qu'il convient d'appréhender, dans la construction d'un projet de paysage.



1936 (Source Cabrignac)



1945 (Source Robelin)



Juin 2000 (Source Ph. Valette)



Février 2003 (Source Ph. Valette)



Juillet 2003 (Source Ph. Valette)



Juin 2012 (Source Ph. Valette)

Source – Observatoire photographique des paysages du Val de Garonne

Fonder un projet sur la dimension sociale des paysages

Quels paysages de Garonne ont de l'importance pour les usagers ?

Quelles sont les relations et attentes vis-a-vis de la Garonne ?

Quelles sont les représentations locales des paysages de Garonne qui peuvent être partagées tout au long d'une démarche de projet?

Des perceptions et attentes partagées sur la vallée de Garonne

Le Syndicat Mixte d'Etude et d'Aménagement de la Garonne a mis en œuvre différentes enquêtes de perceptions auprès de la population garonnaise dont les résultats permettent d'identifier quelques pistes de représentations partagées sur l'ensemble de la vallée de Garonne.

Sur les pratiques en vallée de Garonne

Les diverses enquêtes mettent en avant une évocation nostalgique par les plus anciens d'un âge d'or de la Garonne, au centre de la vie sociale et économique : les activités économiques liées à l'eau ont quasiment disparu ; les pratiques conviviales, populaires et rituelles ont été perdues ; des lieux ont été abandonnés.

Les nouvelles pratiques sont souvent considérées comme ayant des impacts forts sur le fleuve et ses paysages. Elles restent principalement liées aux pratiques de loisirs et limitées à quelques lieux phares, ou réservées à des initiés.

La vie locale s'est déconnectée de la Garonne, et les activités qui s'y développent aujourd'hui ont perdu leur caractère populaire. Néanmoins, un intérêt nouveau pour le fleuve émerge, en tant que « produit nature » de proximité participant à la qualité du cadre de vie et permettant de mieux vivre les pressions urbaines.

Sur l'identité du fleuve

Le fleuve est majoritairement considéré comme une composante forte de l'identité territoriale. Garonne est d'ailleurs souvent personnifiée.

Il est à la fois considéré comme un fleuve sauvage, secret, inaccessible et comme un fleuve artificialisé, et délaissé.

En amont du fleuve où la montée des eaux est particulièrement rapide, la perception majeure est celle d'un fleuve imprévisible, incontrôlable et parfois dangereux.

« Après les champs, on se lavait dans la Garonne. »

« Quand j'y allais avec mon grand-père, on attrapait des perches, des brochets, des aloses... »

« C'est simple, absolument tout a changé ! »

« C'était des prairies, maintenant c'est la brousse. »

« On a la possibilité de manger ce qui est produit sur place, les amis qui viennent sont émerveillés par les marchés de producteurs, ça donne l'impression d'une communauté qui a des valeurs qui ont été perdues ailleurs. »

« Le fleuve on l'a apprivoisé, il nous a apprivoisé, on s'entend bien, on écoute les battements de son cœur. »

« Moi je l'appelle pas LA Garonne, Garonne, je l'appelle comme on appelle quelqu'un par son prénom, nous on est familier. »

« Les ramiers c'est intimement lié au fleuve, ça fait vivre toute une économie, c'est typique de la vallée. »

Souvent le paysage fluvial est compris comme « bords de Garonne », correspondant ainsi à une aspiration première de pouvoir plus facilement accéder au fleuve. C'est une nouvelle forme de relation en cours de construction qui considère le fleuve comme un élément paysager à part entière.

Les composantes identitaires des paysages de Garonne sont multiples : patrimoine naturel, ouvrages liés à la navigation et l'exploitation de la force motrice, patrimoine bâti, peupliers.

Sur les perspectives et les attentes

Les riverains ont souvent des inquiétudes quant aux évolutions actuelles, citant la qualité de l'eau, la baisse du niveau d'eau et de la fréquence des inondations, la biodiversité.

Ils aspirent aujourd'hui à retrouver une Garonne, avec ses traits identitaires et sans la dénaturer.

Les attentes formulées concernent l'entretien, les parcours et cheminements, le patrimoine à restaurer, le patrimoine naturel à valoriser, les plages disparues, les points de vue, l'aménagement de lieux conviviaux, les traversées, la diversité des paysages agricoles, des actions de découverte, sensibilisation et animation, une aspiration à une gestion locale plus concertée.

« Quand on vit près d'un fleuve, on vit avec le fleuve, une maison comme ça, l'eau passe, on nettoie. »

« En dehors du fait qu'elle nous apporte l'eau potable, Garonne a été un formidable outil pour des jeunes comme nous pour rester au pays. C'est un petit trésor. »

« Elle a besoin de vivre, ne serait-ce que par des sentiers, des lieux de rencontre. »

« Que ce soit géré, qu'on fasse une table ronde avec les riverains, les Communes, le Conseil Général, les administrations. »



une vidéo réalisée par le Smeag
"Garonne, garonnaises et garonnais :
une histoire à conter un avenir à construire".

Du recueil de perceptions ...

Dans l'esprit de la Convention européenne du paysage, l'objectif est de considérer le regard et le point de vue des populations et acteurs locaux sur le paysage fluvial, ses perspectives d'évolutions et les orientations à donner.

Cette démarche de recueil de perceptions consiste à interroger des usagers, quotidiens ou exceptionnels, impliqués ou non, sur ce qui fait paysage, les relations qu'ils entretiennent avec les paysages de Garonne (relations visibles ou immatérielles), leur vécu et ce qui pourrait faire l'objet de changements et d'action. Il s'agit aussi de collecter des lieux ou points de vue prisés, des pratiques actuelles en lien avec Garonne et la mémoire des pratiques anciennes.

Il n'est pas recherché une démarche exhaustive, mais plutôt une diversité des points de vue exprimés, permettant d'appréhender le paysage au plus près des perceptions et attentes locales, en matière de protection, de transformation ou d'aménagement. Aussi il n'est pas nécessaire de figer au départ le groupe de personnes à interroger, celui-ci pouvant évoluer au cours de la démarche. Il est par contre important de spatialiser le ressenti des personnes interrogées afin que les éléments recueillis soient exploitables. Différentes méthodes peuvent être utilisées, de l'entretien individuel à l'entretien collectif, de l'entretien téléphonique à l'entretien sur site, ou lors d'un événement, du questionnement à la libre expression sur photo... On notera cependant la difficulté souvent d'exploiter des entretiens informels au gré des rencontres, et la meilleure efficacité des entretiens individuels pour aller au-delà du simple ressenti.

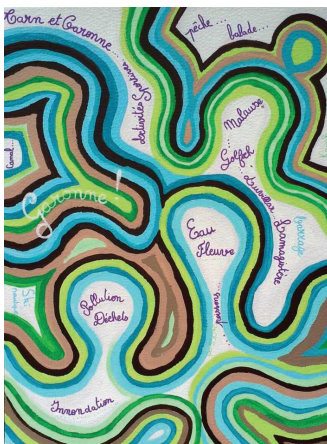
... à des représentations à mobiliser

Il est important de ne pas rester à des considérations et ressentis généraux, qui n'apporteront pas de valeur ajoutée à une démarche de projet. L'analyse croisée des perceptions, du vécu des lieux, des convergences, des conflits, des attentes doit permettre d'établir les bases d'une représentation partagée fondée sur les perceptions passées, actuelles et d'avenir. Elle doit permettre d'objectiver les éléments subjectifs du ressenti de chacun.

Ce recueil de perceptions peut également être croisé avec ce que l'iconographie et la production littéraire transmettent comme images et valeurs de Garonne.

Cette connaissance partagée joue alors un rôle fédérateur indispensable, qui doit permettre ainsi à ceux qui le souhaitent de s'impliquer dans un processus collectif. L'animation même de la démarche est alors cruciale dans l'ensemble de la démarche de projet.

C'est à cette condition que le fleuve pourra être considéré comme un bien commun susceptible de renouveler les façons d'agir.



Etude pilote
de la Garonne Agenaise- Smeag

L'exemple de l'étude pilote territoriale des paysages de la Garonne Agenaise

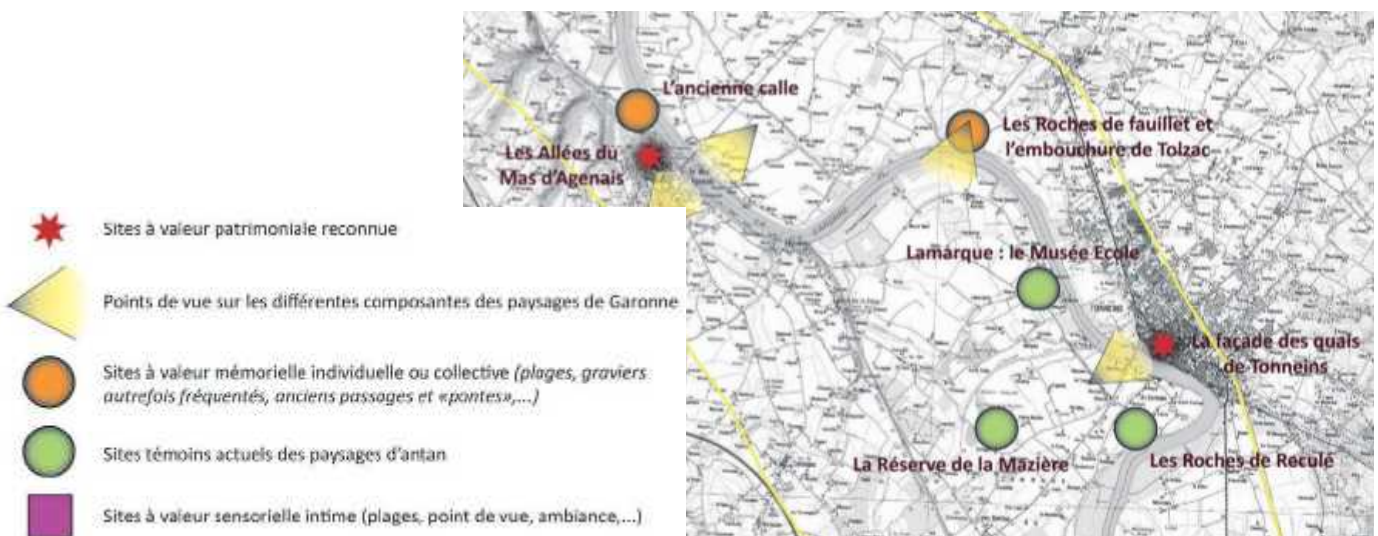
La communauté de communes des Deux Rives a travaillé avec les enfants des centres de loisirs dans un objectif de sensibilisation à la préservation et valorisation du fleuve et de ses paysages.

A partir de supports photographiques, les enfants ont réalisé une fresque et écrit des poèmes.

Cette démarche a alimenté le recueil de perceptions initié dans le cadre de l'étude pilote.

L'exemple de l'étude pilote territoriale des paysages de la Garonne Marmandaise

Des enquêtes de perceptions ont été réalisées auprès de riverains qui ont exprimé leur attachement à certains lieux à valeur patrimoniale, à valeur mémorielle (plages, graviers autrefois fréquentés, anciens passages ...) ou sensorielle (point de vue, ambiance ...), ou témoins de paysages d'antan.



Extrait de la carte des perceptions de l'étude pilote de la Garonne Marmandaise
Smeag- réalisation Créham

Développer une culture de Garonne

**Comment mon territoire est-il concerné par les inondations ?
Existe-t-il des éléments patrimoniaux pour favoriser la mémoire du risque ?
Comment la ressource en eau est-elle exploitée ?
Quels sont les milieux naturels à forte valeur écologique ?**

Les spécificités d'un paysage fluvial

Comme nous l'avons vu, le paysage fluvial est créé à la fois par les processus hydrologiques, la variation des débits, et par les usages, les pratiques et leurs évolutions.

Les hommes sont confrontés de manière récurrente et parfois fortement aux variations de débits. Pourtant, les excès quel qu'en soit le sens, « trop d'eau », ou « pas assez », sont souvent sortis de la mémoire collective. Le risque est souvent sous-estimé ; la « catastrophe souvent « oubliée ». Afin de mieux connaître ces phénomènes, et d'en conserver la mémoire, un des moyens est de patrimonialiser les différents dispositifs d'alerte ou de défense mis en œuvre par les sociétés riveraines. Ils sont aussi susceptibles d'esquisser un nouveau rapport à l'eau et au fleuve, une manière de faire avec plutôt que contre l'eau.

Les crues ordinaires remplissent aussi un certain nombre de fonctions écologiques en participant aux échanges entre le fleuve et son environnement et ainsi au fonctionnement de tout un hydrosystème. Elles contribuent à la sauvegarde et à la qualité de la ressource en eau, à la fertilisation des sols et au développement d'habitats écologiques variés reconnus d'intérêt national et européen. Ces milieux abritent une faune et une flore riche et variée. Le bassin de la Garonne est en particulier le seul des bassins européens qui accueille la totalité des huit espèces de poissons migrateurs amphihalins.

Le territoire fluvial conserve également de nombreux vestiges des pratiques et usages des bords de Garonne : patrimoine industriel et agricole, moulins, cales, quais ou pieux de navigation, passages à gué, lacs (anciennes gravières) ... Le paysage fluvial, c'est aussi des structures urbaines et formes architecturales spécifiques étroitement liées au passé industriel, agricole et de navigation sur le fleuve. C'est l'ensemble de cette histoire des hommes avec le fleuve qui peut constituer une identité et une culture garonnaise.



Affleurement de molasse entre Beauzelle et Fenouillet
en Haute-Garonne - smeag©Didier Taillefer



2003

Source : observatoire des paysages du Val de Garonne
Meilhan sur Garonne – inondation de février 2003

La culture du risque inondation

On rencontre dans les territoires riverains un important patrimoine que l'on peut associer notamment à des anciennes pratiques. Les différents dispositifs de mise en défense contre l'inondation constituent un patrimoine de cet ordre : les « terrats », îles-refuges, les digues et les aménagements qui les accompagnent (vannes, clapets, passages obturables, etc.), les différentes formes d'habitat sur motte ou sur pilotis, etc. L'ensemble de ces dispositifs, ainsi que les différentes stratégies associées, composent un patrimoine du « hors d'eau », qui mérite d'être mieux connu et valorisé.

À partir du XVIII^e siècle, des repères ont été placés par les collectivités ou par les services de l'État pour matérialiser les niveaux atteints par les crues importantes en des points significatifs, et pour conserver la mémoire à toutes fins utiles. On peut s'interroger sur la conservation de ces repères au fil des décennies. Une démarche de patrimonialisation peut permettre de conserver la mémoire du risque.



cliché B. Davasse, 2010



cliché B. Davasse, 2012

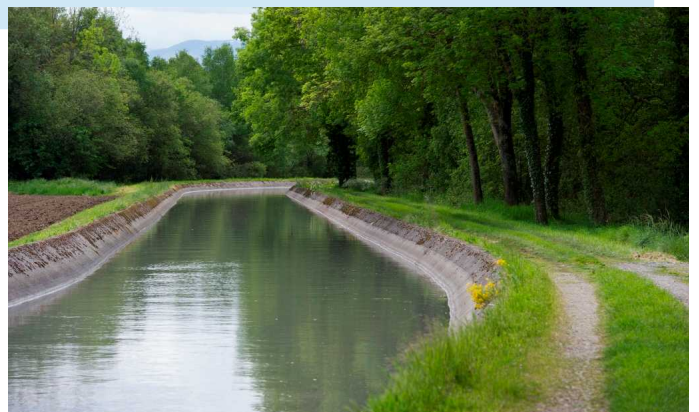
Sécheresse, étiage et réponse sociale

Dans le bassin de la Garonne, la sécheresse a un impact sur les eaux de surface et, lorsqu'elle est sévère, sur les nappes superficielles (nappes alluviales et phréatiques). Cet impact est par contre insignifiant sur les nappes profondes dont le renouvellement se situe à une autre échelle de temps. En outre, il est nécessaire de lever l'ambiguïté qui existe entre la notion de sécheresse qui peut se définir comme un déficit pluviométrique et celle de pénurie qui reflète une inadéquation entre les besoins et les ressources disponibles à un moment donné.

La réponse sociale à la pénurie a été de développer les capacités de stockage et d'effectuer des transferts depuis les bassins-versants considérés comme excédentaires vers ceux considérés comme déficitaires (exemple du système Neste). Ce type de réponse pose aujourd'hui des problèmes en matière d'environnement et d'acceptation sociale. Le problème de la ressource en eau et de ses utilisations est devenu un problème de société, qui concerne tout le monde. Il existe aujourd'hui des restrictions d'utilisation de l'eau en période de sécheresse.

La question du soutien d'étiage des rivières gasconnes

La Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne gère un dispositif « le système Neste » créé dans les années 1950 pour le soutien d'étiage des rivières gasconnes. Des réservoirs de haute montagne stockent les eaux du printemps pour la période estivale et sont acheminées par gravité le long d'un canal de 28 kms, pour devenir eau potable, ou ressource industrielle et agricole.



Le canal de la Neste – source Cacg

Qu'en est-il des effets du changement climatique à moyen terme ? L'analyse des débits moyens annuels de la Garonne montre déjà une diminution significative de l'ordre de 25 à 30 % entre 1960 et 2010. Il est probable que dans les prochaines décennies les étiages seront encore plus sévères et plus précoces. Le manteau de neige pyrénéenne sera en effet moins étendu et fondra plus tôt. En outre, l'accroissement des températures et de l'évapotranspiration des végétaux épuisera plus rapidement la réserve utile des sols. L'ensemble des paysages de Garonne est susceptible d'être concerné par cette problématique. Il s'agit d'anticiper cette moindre disponibilité de la ressource et de mettre en place dès maintenant des actions permettant de moins consommer d'eau agricole, industrielle et domestique. Des nouvelles pratiques sont à inventer, à expérimenter et à généraliser.

Garonne, un corridor écologique majeur

Le fleuve Garonne et l'estuaire de la Gironde sont composés d'une importante diversité d'habitats liés au lit, aux berges et aux milieux annexes : ripisylves, forêts alluviales, bras morts, prairies humides, marais... Plusieurs de ces milieux sont reconnus de grand intérêt au niveau national et européen. L'ensemble de la Garonne est classé au titre de Natura 2000, dont les objectifs sont la conservation, voire la restauration d'habitats naturels et d'habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvage, et d'une façon générale, la préservation de la diversité biologique. D'autres protections existent localement (ZNIEFF, APB ...).

Ainsi, la Garonne constitue un véritable corridor écologique attractif et propice pour le déplacement de la faune et de la flore locales. Elle représente également un axe de migration de première importance pour les grands poissons migrateurs et les oiseaux. Le bassin de la Garonne est en particulier le seul des bassins européens qui accueille la totalité des huit espèces de poissons migrateurs amphihalins.

Milieux naturels, ils sont également milieux de vie pour l'homme en remplissant de multiples fonctions bénéfiques et en offrant un support à de multiples activités. Par exemple, les zones humides filtrent l'eau et elles l'absorbent en période d'inondation pour la restituer ensuite de manière progressive. Ces milieux à forte potentialité sont toutefois très fragiles et menacés du fait d'activités non adaptées ou de l'absence de gestion. Encore une fois, une nouvelle vision du fleuve qui intègre la question écologique comme un atout plutôt que comme une contrainte participera d'un nouveau rapport au fleuve et sa vallée.

Des contrats Natura 2000 sur la Garonne

La ville de Cazères est la première collectivité qui a signé en juin 2013 un contrat Natura 2000 pour la création d'une roselière, combinée avec le désenvasement de l'entrée de la base nautique. Une douzaine d'espèces de végétaux a été plantée, comme le roseau, l'iris, le jonc, la menthe aquatique. Avec ses 3 000 mètres carrés, la roselière doit agir sur la qualité des eaux en filtrant les polluants dans les sédiments. Elle va procurer également une zone d'abri, de reproduction et d'alimentation pour plusieurs espèces d'oiseaux, de libellules, et de poissons. Elle deviendra aussi un support pédagogique pour la découverte de la faune et la flore.



Source Mairie de Cazères

Un bien commun : le paysage fluvial

Agir sur les paysages fluviaux aujourd'hui propose de changer de point de vue sur le fleuve, et de passer d'une démarche d'équipements du XXème siècle dans un objectif essentiellement de maîtrise du fleuve, vers une gestion intégrée dont l'objectif premier est de vivre avec le fleuve. Aussi, s'il est évident que les projets mis en œuvre doivent être adaptés à la question des inondations, étiages, gestion de l'eau, valeur écologique, patrimoine, il est proposé de considérer ces éléments le plus en amont possible comme indissociables du cadre de vie et d'une culture de Garonne. Et la culture Garonne, c'est aussi son histoire sociale (naufrages, navigation, guinguette, fêtes,...), ce que le paysage.

Les actions pour le paysage constituent une approche territoriale qui doivent aussi contribuer en particulier à la réduction de la vulnérabilité, par la question du ruissellement, de l'espace de mobilité du fleuve ou la mise en place d'actions qui peuvent contribuer à un ralentissement dynamique des eaux. Le patrimoine naturel peut aussi devenir le support d'une valorisation paysagère. Toutes les actions qui concernent la gestion de la ripisylve, ou l'accompagnement végétal des projets avec des essences locales peuvent contribuer à la valeur écologique de la vallée.

Il est donc proposé de décloisonner les politiques menées sur le territoire du paysage fluvial, pour considérer les paysages de Garonne comme une valeur culturelle offerte aux populations riveraines, un bien commun qu'il convient de préserver, qualifier et valoriser.

La directive cadre européenne sur l'eau (Directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000) :

Elle impose d'atteindre le « bon état écologique » des cours d'eau et des milieux aquatiques d'ici à 2015. Ses principes reposent sur une gestion patrimoniale des ressources et des milieux aquatiques à l'échelle des bassins-versants. Sa transposition en droit français en avril 2004 est à l'origine de la révision des SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux).

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques (Loi 2006-1772 du 30 décembre 2006) :

La LEMA conforte la place de l'eau et des milieux aquatiques au rang de « patrimoine commun à tous ». Elle renforce la portée juridique des SAGE (schéma d'aménagement de gestion des eaux) et l'implication du public dans son élaboration. Cette loi anticipe l'adaptation au changement climatique dans la gestion des ressources et clarifie le fonctionnement des services publics de l'eau.

La directive Inondations (Directive 2007/60/CE du 23 octobre 2007) :

Son principal objectif est d'établir un cadre pour la gestion globale des risques d'inondations. Elle préconise de travailler à l'échelle des grands bassins hydrographiques. Le Ministre en charge l'Ecologie définit une Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondations qui définit les ambitions de l'Etat français pour répondre aux attentes de la Directive Inondation concernant la réduction des conséquences négatives des territoires suite à une inondation.

S'engager durablement pour la Garonne

**Construire des actions cohérentes et durables.
Développer une gouvernance et des démarches participatives
qui favorisent l'appropriation de tous.
Mettre en place les outils d'une démarche d'évaluation
des politiques menées et d'amélioration continue.**

La prise en compte des principes de développement durable

Les volontés de remettre aujourd'hui la Garonne au cœur de l'aménagement ont pour but de transmettre ce bien commun unique et exceptionnel aux générations futures, dans les meilleures conditions possibles. Elles sous-entendent ainsi la nécessaire mise en place d'une démarche de développement durable, qui permettra aussi de mieux s'articuler avec d'autres démarches territoriales existantes telles que les Agendas 21 locaux, les Plans Climat Energie territoriaux et SCoT, PLU/PLUi.

Les 5 finalités du développement durable sont :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations ;
- la dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production durables.

Éléments de démarche associés du développement durable :

- la participation
- le pilotage,
- la transversalité,
- l'évaluation,
- l'amélioration continue.

Les 5 finalités sont transversales aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux qui sont classiquement présentés comme les piliers du développement durable ; et les éléments de démarche assurent la cohérence entre la méthode de gestion des projets et les objectifs poursuivis (Source Ministère du développement durable)

La Dreal MP a développé en partenariat avec l'ARPE et le Smeag un guide « CONSTRUIRE UN PROJET DE PAYSAGE EN VALLEE DE GARONNE EN PRENANT EN COMPTE LE DEVELOPPEMENT DURABLE ». Ce guide propose des grilles de questionnement du territoire et d'analyse de projets au regard des 5 finalités du développement durable.

Téléchargeable sur site internet Dreal MP

Une gouvernance adaptée au projet

Le partenariat entre les acteurs locaux est fondamental pour pouvoir mener à bien un projet pour le paysage fluvial, qui doit tenir compte à la fois de l'échelle locale (celle de l'aménagement et du cadre de vie), l'échelle des deux rives (celle de l'environnement et de la perception visuelle), et l'échelle du paysage fluvial (celle de la cohérence et de la solidarité territoriale). C'est souvent à une échelle intercommunale que le sens d'un programme d'aménagement pourra être le plus pertinent.

Il est important d'identifier dès le début les multiples acteurs, qui seront susceptibles d'apporter des connaissances, d'intervenir ou d'être concernés par le projet (collectivités territoriales, associations locales, partenaires techniques ou institutionnels).

Ces acteurs pourront être invités à participer à un comité de pilotage qui rendra plus facile le partage des connaissances et des intentions de projet, qui permettra de s'articuler avec d'autres actions sur le même territoire, et de prendre du recul pour construire un projet adapté au territoire local, ses usages et ses perspectives, un projet qui raconte la Garonne.

Des chartes d'engagement

A l'image de l'initiative de la communauté de communes du Réolais, qui a signé une charte Garonne le 13 décembre 2012 avec l'Etat et le Smeag, les collectivités peuvent formaliser un engagement fort pour les paysages de Garonne.

Adopter une charte pour les paysages de Garonne, c'est contribuer à une stratégie collective pour remettre la Garonne au cœur de l'aménagement du territoire, en particulier en intégrant la connaissance des paysages (y compris dans leur dimension sociale) dans les démarches de planification (SCOT / PLU), en ayant des démarches volontaires de communication, information et sensibilisation, en menant des projets exemplaires cohérents avec les grands enjeux culturels et paysagers de Garonne, et en engageant un suivi de l'évolution des paysages.



<http://reolais.payshautentre2mers.com/agenda 21 / Actus>

Une charte d'engagement pour les paysages de Garonne a ainsi un rôle fédérateur et contribue ainsi à une démarche de développement durable, dans un objectif d'amélioration continue et d'évaluation des politiques publiques.

Des démarches participatives

La convention européenne du paysage rend inévitable l'association de la population aux projets de paysage puisqu'il s'agit du territoire tel qu'il est perçu par la population.

A minima, les projets doivent intégrer une dimension sociale par un recueil de perceptions (cf fiche A5 – fonder un projet sur la dimension sociale des paysages).

Mais, au-delà, il existe aujourd'hui une attente sociale forte des citoyens de pouvoir contribuer aux décisions publiques. Par exemple, une démarche d'Agenda 21 intègre explicitement cette volonté, et vise à exploiter la créativité des individus et groupes présents sur un territoire.

Construire un projet pour les paysages garonnais de manière participative, consiste à reconnaître l'expertise technique et l'expertise d'usage des acteurs du territoire, favoriser les échanges pour enrichir le projet et renforcer les liens sociaux, construire en continu une connaissance partagée du territoire, anticiper les situations conflictuelles par la mise en parole des problèmes sous-jacents, favoriser la compréhension et l'appropriation du projet, la construction d'un engagement mutuel qui renforce la pertinence des décisions prises par les élus.

Le temps nécessaire à la concertation et la coproduction peut être important. C'est un temps qui va permettre de sensibiliser et de partager une politique de « retour au fleuve ». C'est un temps nécessaire à la compréhension des enjeux du paysage fluvial, à l'appropriation des projets et qui sera gagné sur leur mise en œuvre. Les moyens de communication et d'animation tout au long de l'action sont donc particulièrement importants.

Les degrés de la participation

Degré 0 : la collectivité étudie et décide d'un projet au travers de ses processus internes sans en informer le public ; elle l'impose après-coup.

Degré 1 : l'information : la collectivité informe le public d'un projet, sans attendre de retour.

Degré 2 : la consultation : la collectivité consulte le public sur un projet pour recueillir son avis par le biais d'une procédure obligatoire ou volontaire.

Degré 3 : la concertation : la collectivité se concerta avec le public sur un projet spécifique, sectoriel ou global, pré-établi par elle. Elle recueille son avis et lui soumet à nouveau, le cas échéant, le projet amendé. Le public peut être amené à faire des contre-propositions.

Degré 4 : la co-construction : la collectivité invite le public à participer à l'élaboration collective d'un projet à partir de l'analyse collective d'une problématique.

Source ARPE Midi-Pyrénées



Smeag©Didier Taillefer

L'exemple de Cazères :

Dans son projet de valorisation de la Garonne, son environnement, ses paysages, ses usages et son patrimoine, la commune a souhaité associer des « acteurs de Garonne ».

Ce groupe (associations locales, historien, base nautique) a participé à la conception de 4 projets sur le territoire communal, ce qui a permis de faire émerger 3 fils conducteurs des actions : la préservation de la ressource en eau, la sauvegarde des écosystèmes, le patrimoine paysager et culturel.

Un observatoire des paysages de Garonne

La Dreal Midi-Pyrénées gère un observatoire par le paysage du territoire.

Il s'agit d'un observatoire photographique et cartographique, porté par les collectivités, qui vise à suivre les transformations des paysages au cours du temps. Son principe est d'effectuer des prises de vue sur un territoire donné, qui sont ensuite rephotographiées dans le temps afin de constituer des séries photographiques qui mettent en évidence les évolutions des territoires.

L'observatoire facilite ainsi un partage de la connaissance des paysages, et suscite alors une réflexion et une mobilisation de tous sur les enjeux essentiels de nos territoires. Il est alors un outil indispensable pour la mise en place de politiques concertées et participatives.

Par l'analyse des facteurs de transformations des espaces, et du rôle des différents acteurs qui en sont à l'origine, l'observatoire permet d'orienter les décisions publiques pour aménager, protéger, valoriser ou réhabiliter ces espaces par des politiques d'aménagement durable.

L'observatoire des paysages de Garonne permet de capitaliser une mémoire collective du fleuve, de prendre conscience de l'évolution de ses paysages et d'objectiver la question du renouveau des paysages fluviaux avec ses retombées potentielles pour les territoires riverains. Il contribue ainsi à l'évaluation des politiques publiques menées sur ce territoire, notamment celles du Plan Garonne et à construire une image du territoire garonnais que nous souhaitons transmettre aux générations futures.

L'observatoire de la Garonne Marmandaise porté par Val de Garonne Agglomération Convention novembre 2013



1900-1920



2012

Tonneins, en face des quais

Evolution des pratiques fluviales : disparition de l'extraction de granulat en lit mineur.

Densification de la végétation : fermeture visuelle et inaccessibilité des berges

L'observatoire de la confluence Ariège-Garonne porté par Nature Midi-Pyrénées Convention janvier 2016



1900-1920



2011

Portet s/Garonne, la confluence

Dynamique fluviale : dépôts par les crues et déplacement du lit de l'Ariège

Evolution des pratiques fluviales : disparition de la navigation

Densification de la ripisylve.

Agir en faveur des paysages de Garonne

Valoriser le patrimoine naturel de Garonne p37

Réinventer des liens entre canal et Garonne p40

Diversifier les pratiques agricoles p43

Préserver les milieux naturels p46

Parcourir l'espace fluvial sans le dénaturer p48

Découvrir la Garonne et sa plaine par les affluents p51

Mettre en scène les points de vue sur le fleuve p53

Retrouver le contact avec l'eau de Garonne p55

Connaître et comprendre la Garonne p58

Mobiliser par des manifestations artistiques p61

Renforcer les liens bourg-fleuve p63

Valoriser le patrimoine culturel de Garonne

**Reconnaître, préserver, réhabiliter et valoriser les éléments de patrimoine.
Souligner les relations historiques entre les sociétés riveraines et Garonne.
Retrouver un rôle social pour le fleuve, et renforcer l'attractivité touristique du territoire.**

Prendre en compte tout ce qui relève du patrimoine culturel

La riche histoire de la Garonne a légué un patrimoine bâti important, des structures urbaines et formes architecturales spécifiques étroitement liées au passé industriel, agricole et de la navigation.

Il subsiste le long du fleuve et dans l'épaisseur de la vallée tout un patrimoine, composite dans sa nature et son état. La navigation a laissé des installations, souvent oubliées, peu entretenues (anciens quais enfouis sous les limons, pieux...) et inutilisées qui participent pourtant de l'identité Garonne et offrent de réelles opportunités pour l'accessibilité et la découverte du fleuve.

A côté de ces modestes témoins, il y a bien sûr des ouvrages et équipements de plus grande envergure (ponts, canal, seuil...), historiques ou contemporains qui attestent des usages anciens et actuels qui perdurent.

Ce patrimoine rattaché au fleuve, peut être aussi relativement « distant » du fleuve soit parce qu'il est localisé sur les premières hauteurs, soit parce qu'il s'en est retrouvé éloigné par la mobilité du fleuve : des châteaux ou sites historiques sur les premières hauteurs avec leur port dans la plaine (St Bertrand de Comminges, Meilhan sur Garonne, Saint Macaire ...), des châteaux viticoles (Casseuil, Clermont-Soubiran), ou encore le canal latéral...

Qualifier les paysages de Garonne, c'est notamment reconnaître les éléments de patrimoine identitaires souvent peu connus des générations plus récentes qui ont perdu ou n'ont pas connaissance (nouveaux arrivants) des liens avec le fleuve.

*Un exemple de patrimoine historique :
La commune de Boé (47) engage la restauration de sa tour Lacassagne, ancienne tour de gué médiévale.*



source
Mairie de Boé

*Un exemple de patrimoine fluvial :
La commune de Lamagistère (82) a engagé le restauration de l'ensemble des quais.*



Source
Observatoire
photographique
des paysages
de Garonne
GEODE

*Un exemple de patrimoine rural :
A finhan (82) la sauvegarde du moulin de
Tauris, témoin de pratiques anciennes, est
envisagée.*



source
Etude pilote
Smeag
- Creham

Le patrimoine n'est pas que le bâti ancien encore visible, c'est aussi des usages, des milieux, des équipements contemporains, un petit patrimoine vernaculaire...et aussi tout un patrimoine « immatériel » d'histoires, d'anciens lieux ou aménagements... Ex : anciens bacs, plages, ouvrages de tire, chemins de halage mis en culture ...

« les paysages de Garonne se racontent »

Les démarches de recueil de perceptions et d'enquêtes auprès d'un panel diversifié de populations (anciens, nouveaux habitants, usagers économiques ou de loisirs, touristes ou personnes traversant régulièrement les paysages, riverains/non riverains..), ou d'observatoire photographique (photo-comparaison de points de vue à des dates anciennes/actuelles) sont précieuses pour révéler ces éléments.

Ces démarches participatives permettent effectivement de révéler des éléments de patrimoine oubliés ou disparus, ainsi que des éléments qui n'étaient de prime abord pas perçus en lien avec le fleuve ou considérés comme du patrimoine.

Un patrimoine fluvial spécifique, le patrimoine lié aux crues

Les différents dispositifs de défense contre l'inondation constituent un patrimoine du « hors d'eau » associé à des pratiques disparues ou oubliées.

Ce patrimoine local spécifique lié aux crues, devient un outil pour sensibiliser sur l'adaptation aux risques de crues et sur la dynamique du fleuve (mobilité latérale, érosions, inondations, biodiversité) : les repères de crues (échelles, panneaux, inscriptions sur les murs...), les aménagements dans la plaine (digues, maisons sur mattes, batardeaux et vannes...) recensés et croisés avec le patrimoine naturel (bras morts, zones humides). C'est une clé pour travailler sur l'appropriation sociale d'un territoire inondable.

Un exemple de lieu de mémoire : La plage de Sainte Bazeille (47) dans les années 1950.



Source
Observatoire
photographique
des paysages
de Garonne
GEODE

Les habitants du Saint Gaudinois (31) ont une forte attente pour la requalification et valorisation du canal d'Aulné.



source
Association pêche
Saint-Gaudens

Un exemple de patrimoine lié aux crues : Des parcours à imaginer sur digues (mattes) dans la plaine entre Caumont, Fourques s/Garonne et Marmande (47)



source
Etude pilote
Smeag
- Creham

Le patrimoine culturel comme support de projets de territoire.

Les éléments patrimoniaux, au-delà de l'intérêt propre de leur qualification et valorisation, peuvent devenir un point d'appui pour des projets qui concernent le territoire.

Notamment, des projets permettent la mise en réseau de ces éléments de patrimoine ou lieux porteurs de mémoire, avec le patrimoine classé et emblématique de la vallée : canal, sites classés, châteaux...

Ces projets créent alors un support pour une attractivité du territoire et le développement d'une économie touristique. Il est important alors d'associer les acteurs locaux du tourisme et du patrimoine (offices, associations locales) pour faire vivre ces projets, mais aussi valoriser la mémoire du fleuve : les « raconteurs de pays » ou « passeurs de mémoire ».

Sur certains territoires, est ressortie la nécessité d'engager un recensement du patrimoine Garonne ou la mise en place d'observatoire à une échelle plus large que celle de leur commune, compte tenu des liens amont-aval ou rives et intérieur des terres : par exemple une étude inventaire du patrimoine dans le Comminges évoquée à l'échelle du ScoT.

Il est bien entendu que le patrimoine n'est pas pris en compte dans une vision uniquement conservatrice et nostalgique. Il s'agit bien d'une préservation et d'une valorisation. Les usages doivent être ré-inventés en lien avec les perceptions et pratiques actuelles des populations.

La Ville de La Réole (33) a reçu le label « ville d'art et d'histoire » en intégrant la Garonne comme un atout patrimonial.



Source
Observatoire
photographique
des paysages
de Garonne
GEODE

L'étude pilote du Smeag sur la Garonne du Comminges propose de créer des liens entre parcours fluviaux et parcours terrestres vers Saint-Bertrand de Comminges



source
Etude pilote
Smeag
- Creham

Réinventer des liens entre canal et Garonne

**Mettre en valeur les relations entre Garonne et son canal latéral.
Contribuer à forger une identité garonnaise autour du fleuve et du canal.
Créer des synergies pour renforcer l'attractivité touristique, résidentielle et économique.**

Un canal latéral lié par son histoire et son hydrosystème à la Garonne

Le canal latéral alimenté par les eaux du fleuve est construit à partir de 1836 en continuité du canal du Midi pour favoriser la navigation et réaliser la jonction entre Méditerranée et Océan, formant ainsi le canal des deux mers. En 1856, la mise en service du canal latéral reliant Toulouse (31) à Castets en Dorthe (33) puis l'inauguration de la ligne de chemin de fer Bordeaux-Toulouse, provoque une concurrence et très rapidement le déclin de la navigation traditionnelle sur le fleuve. Les ports garonnais sont peu à peu désertés, et les usages quotidiens avec le fleuve régressent.

Le canal de Garonne, longe le fleuve plus ou moins près (de quelques mètres à plus de 5 kilomètres de distance dans le secteur de Montech (82)) et caractérise les paysages de toute la plaine garonnaise sur son parcours de presque 200 kms.

Conçu initialement comme une infrastructure économique commerciale, il est devenu aujourd'hui le support d'activités de loisirs quotidiennes et d'une économie touristique en progression (vélo voie verte, navigation fluviale...).

A contrario, le fleuve au cœur de la large plaine garonnaise est très souvent peu visible, peu accessible et beaucoup moins fréquenté.

Malgré une histoire commune d'eau et de navigation, les sites de proximité entre le canal et les berges sont rarement mis en valeur ou relation.

Le canal longe la Garonne au Mas d'agenais (47)



Source
Observatoire
photographique
des paysages
de Garonne
GEODE

Une île entre canal et Garonne en Gironde (33)



« Paysages, usages et perceptions, d'hier et d'aujourd'hui, en territoires riverains de la Garonne : Propositions pour de nouvelles pratiques en lien avec le fleuve entre La Réole et Langon. »

source
ENSAP
Bordeaux –
juillet 2010

La vélo-voie verte du canal de Garonne en Tarn-et-Garonne (82)



source
DREAL

Des perceptions contrastées

Le canal est perçu comme identitaire de la vallée; mais souvent, les nouveaux arrivants ou populations plus jeunes ignorent que ce sont des eaux du fleuve et l'histoire de sa genèse en lien avec la navigation fluviale sur Garonne.

La distance à la Garonne peut frôler l'indifférence pour ceux qui n'ont pas d'expérience vécue autour du fleuve. Et ceux qui connaissent les deux voies fluviales, distinguent bien des univers différents en mettant l'accent sur des caractères opposés aménagé/sauvage, tranquille/vivant.

Tandis que le canal crée un repère évident dans la plaine cultivée par la linéarité et la régularité des talus et alignements d'arbres qui l'encadrent, la Garonne reste peu perceptible et peu fréquentée. Sa ripisylve souvent de faible épaisseur, les rideaux de peupliers des rives empêchent la lecture paysagère de ses courbes.

Entre Malause et Lamagistère (82), la lecture du territoire se complexifie avec la présence entre canal latéral et Garonne du large canal bétonné de Golfech alimentant la centrale nucléaire.

Le fort repli des usages autour du canal latéral aux dépens de la Garonne est à relier à la problématique de l'accessibilité en bord du fleuve, conjuguée à l'aménagement progressif du canal, qui a entraîné ce déplacement du centre de gravité des activités économiques.

Une identité garonnaise à affirmer

Le canal est souvent comparé, voire assimilé au canal du Midi et son identité garonnaise n'est pas affirmée. Mettre en synergie canal et Garonne est une belle opportunité pour renforcer l'identité paysagère de la plaine et affirmer le caractère singulier de la section du canal de Garonne dans l'ensemble canal des Deux mers.

Les différences paysagères, de pratiques et d'usages entre les deux voies d'eau sont sources de richesse pour un développement du tourisme vert et de la qualité du cadre de vie local.

Des perceptions recueillies par les études pilotes territoriales du Smeag.

« *Le Canal, c'est un peu nos pyramides... !* »

« *C'est une sorte de ruisseau très calme avec de grands arbres, je resterais des semaines entières à prendre des photos.* »

« *On est davantage attiré par le canal, parce qu'il y a des aménagements, ce qui est dommage parce que la Garonne a du charme.* »

« *Oui, maintenant les gens ont plus l'habitude d'aller au bord du canal et à la Barguelonne que d'aller à la Garonne...* »

« *Pour moi c'est très lié la Garonne et le canal, je suis né avec eux, je vis avec eux...* »

« *Entre canal et Garonne, c'est spectaculaire : cette bande-là n'est pas suffisamment mise en valeur.* »

L'embouchure du canal de Garonne à Castets-en-Dorthe (33)



Source
Observatoire
photographique
des paysages
de Garonne
GEODE

Leur mise en réseau permettrait de valoriser le territoire de la plaine de Garonne dans son ensemble en évitant l'effet d'un « tourisme tube, de passage », et d'un canal déconnecté du territoire. Il s'agit ainsi d'assurer le lien avec d'autres atouts paysagers et touristiques de la plaine fluviale (grandes confluences, villages, patrimoine, zones naturelles, belvédères ...).

Ces liens physiques peuvent par exemple être créés le long des affluents ou canaux assurant une connexion naturelle, physique, hydraulique, entre canal et Garonne (ex : Hers Mort, Barguelonne, Séoune, Masse, Avance, Ourbise, Bassanne, canal d'Aulné...) ou en reliant les zones humides de la plaine. Une étude du Sméag a ainsi identifié des pertes d'eau du canal ou prises d'eau qui alimentent un certain nombre de zones humides et ruisseaux.

Ce maillage pourrait être l'occasion de conforter ou reconstituer une trame verte et bleue garonnaise enrichissant toute la plaine, entre les 2 corridors écologiques Garonne et canal.

D'autres canaux à valoriser

A côté du canal de Garonne, site majeur évoqué comme un atout, le lien avec des petits canaux est aussi évoqué par la population :

- soit de manière nostalgique à travers des activités économiques quasiment disparues : moulins, faïenceries, machines à tisser ...
- soit comme des sites paysagers à réinvestir : paysages sauvages d'anciens canaux de dérivation des usines hydroélectriques et des filatures dans le Comminges, et le cas particulier du canal de Golfech, et son impact fort sur le territoire (coupure éco-paysagère).

L'objectif devient alors centré sur la valorisation d'un patrimoine fluvial artisanal ou industriel, qui sous-tend le principe d'une intervention qui ne dénature pas et incite à un entretien ou une restauration.

Le GR65 entre Pommevic et Espalais (82) est un tronçon du chemin de Saint-Jacques de Compostelle, difficile pour les pèlerins. L'étude pilote du Sméag sur la Garonne agenaise propose une mise en valeur et une sécurisation de ce chemin, permettant ainsi de révéler les paysages entre canal et Garonne



source
Etude pilote
Sméag -
SigneOuest

Un canal maçonné à valoriser à Miramont de Comminges (31)



source
Etude pilote
Sméag -
Creham

Diversifier les pratiques agricoles

**Conforter le rôle de l'agriculture dans les paysages garonnais.
Favoriser une diversité des cultures.
Promouvoir de nouvelles pratiques en lien avec les populations riveraines.**

Une « agriculture garonnaise » créatrice de paysages spécifiques

Les particularités géographiques de la plaine alluviale de la Garonne, comme celle des plus grands cours d'eau, favorisent une diversité paysagère et une agriculture spécifique.

Si la diversité des paysages repose sur le relief dans les zones montagnardes, elle repose en plaine davantage sur les spécificités agricoles. Cela renvoie aux types de production et de couvertures du sol qui ne sont pas dissociables de la présence du fleuve et de son rythme en tant que ressource en eau et en limons.

Les pratiques mises en œuvre par les agriculteurs jouent en elles-mêmes un grand rôle en termes de gestion des milieux, de consommation en eau pour l'irrigation ou encore de pollution, mais aussi en termes de paysages.

Par ailleurs, l'image d'une activité économique de Garonne quasiment disparue est fortement ancrée dans les esprits. Or l'activité agricole perdure et reste une activité économique importante de la vallée de Garonne.

On peut dès lors parler d'« agriculture garonnaise », susceptible de constituer des paysages spécifiques et une relation forte entre les hommes et leur territoire.

Vergers à la confluence du Tarn et de la Garonne (82)



source
Smeag
© Didier Taillefer

Agriculture entre Garonne et canal (47)



source
Smeag
© Didier Taillefer

Vignobles (33)



source
Smeag
© Didier Taillefer

Le rôle fondamental de l'agriculture garonnaise

L'agriculture pratiquée dans la plaine garonnaise répond à diverses fonctions :

- la régulation des ressources

La gestion agricole a un impact direct sur la qualité, la quantité et l'écoulement de l'eau en période d'inondation.

- l'approvisionnement alimentaire

Établie au contact direct de centres urbains le long du fleuve, elle peut aussi, ponctuellement, fournir une alimentation de proximité.

- la fonction écologique

L'agriculture contribue au développement d'habitats pour une faune et une flore spécifique.

- l'intérêt culturel

Les pratiques agricoles et de cultures sont productrices de formes et de qualité paysagère, ainsi que de relations entre les hommes et leur territoire.

Zone verte en bord de Garonne à Muret (31) avec l'installation de jardins familiaux.



source
Mairie de
Muret

Des cultures à diversifier

Sur certains tronçons privilégiés, où l'endiguement permet de relativement préserver ces zones du courant des inondations, certains agriculteurs pratiquent des cultures diversifiées.

On constate en effet des évolutions dans les pratiques agricoles mais qui sont différentes entre les zones fréquemment inondées et les secteurs plus haut en zone d'inondation exceptionnelle.

Si les surfaces de maïs ont fortement reculé sur la région Midi-Pyrénées, ce n'est pas le cas dans les zones fréquemment inondées. On observe même une augmentation des zones cultivées en maïs, au détriment de peupleraies jugées moins rentables. Sur certaines de ces parcelles, on peut cependant aussi observer une rotation des cultures avec des céréales d'hiver.

Le potentiel offert par les sols limoneux pourrait être davantage valorisé par le développement d'une activité maraîchère, la création de circuits courts et de jardins familiaux à proximité des centres urbains.

Le territoire de Barie (33)

Des paysages agricoles de qualités qui méritent attention pour l'exemplarité des démarches en jeu, tant sur le plan de la diversité et de l'association des cultures, sur les démarches de production en agro-écologie et de commercialisation en circuits courts.



source
Terroir de Barie

L'agroforesterie et le sylvopastoralisme se prêtent particulièrement bien aux types de terroirs de la plaine garonnaise. Ces pratiques ont existé et réapparaissent à certains endroits. Elles présentent des intérêts multiples, dont notamment des attraits paysagers évidents. Le principe est d'associer sur une même parcelle une production agricole annuelle (cultures, fourrages, pâtures) et une production différée de bois (peuplier, noyer, frêne, etc.).

La proximité de cultures de peupliers et de cultures annuelles (dont le maïs) interpelle dans leur juxtaposition au sein de la plaine alluviale, avec les problématiques que cela pose en termes de gestion du couvert herbeux des peupleraies et de sols à nu en période hivernale pour les champs labourés.

Il a notamment été montré les effets bénéfiques des cultures associées (maïs/peuplier, blé/peuplier) en termes de productivité (à surface équivalente, une parcelle agroforestière est plus productive que deux parcelles de monoculture contigües arbres/cultures).

L'agriculture périurbaine a aussi un rôle majeur à jouer dans le cadre de vie des populations urbaines. C'est aussi un fort potentiel pour aider au développement de circuits-courts. Le concept de Parc Agricole Urbain pourrait être un engagement fort pour maintenir une agriculture productive en zone périurbaine, tout en ayant une valeur d'espace public, avec des parcours de découverte, des fermes relais ...

Peupliers en Lot-et-Garonne



source
Atlas des paysages
du Lot-et-Garonne

Plaine agricole entre Seilh et Gagnac-sur-Garonne (31)



source
Smeag
© Didier Taillefer

Préserver les milieux naturels

**Mieux connaître et valoriser les milieux naturels de Garonne.
Développer des projets qui les respectent et contribuent à leur restauration.
Construire un projet de renaturation du fleuve.**

A la découverte des milieux naturels

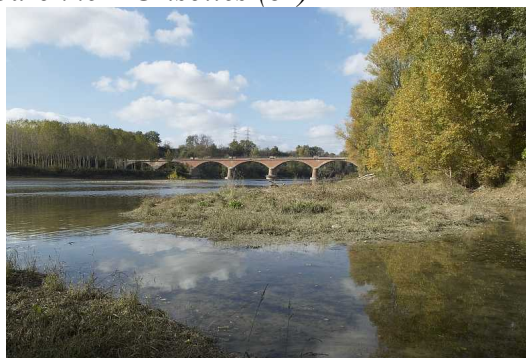
Depuis plusieurs décennies, l'intensification des activités humaines, ou leur abandon, ont entraîné une dégradation, une fragmentation et une régression des milieux naturels.

Anciens bras de Garonne, boisements, prairies humides, la Garonne et ses milieux naturels constituent un écosystème qui remplit des fonctions indispensables à l'équilibre du fleuve : épuration de l'eau, amortissement des crues, maintien de la biodiversité et des berges, qualité paysagère... En préalable, tout projet doit donc recenser précisément les milieux naturels du territoire, afin de les maintenir, de les préserver et de les restaurer.

Le schéma directeur d'entretien coordonné du lit et des berges de la Garonne réalisé par le Sméag rassemble une connaissance globale de la vallée de la Garonne et dresse un état des lieux du lit et des berges du fleuve. Il propose aussi une analyse prospective et des types d'actions à mettre en œuvre pour restaurer ou entretenir les milieux naturels garonnais.

Par ailleurs, le bassin de la Garonne abrite les 8 espèces de poissons migrateurs, tous classés à des degrés divers sur la liste rouge UICN. Anguille européenne, esturgeon, saumon, truite de mer, alose feinte, lamproies marine et fluviatile, grande alose constituent une richesse importante écologique et patrimoniale, un potentiel de ressources à reconstruire, et ils sont aussi au cœur d'un questionnement scientifique extrêmement riche à valoriser.

La jonction du bras mort de Mauvers avec la Garonne – Grisolles (82)



source
Smeag
@Didier Taillefer

Un chantier de restauration écologique des berges du méandre de Saint-Julien (31) a été réalisé en contrebas du village.



source
Smeag
@Didier Taillefer

A Golfech (82) sont installés un ascenseur à poissons et une rampe spécifique pour les anguilles. Les poissons en montaison sont comptabilisés ici.



source
Migado

L'inscription au réseau Natura 2000, une opportunité

L'ensemble de la Garonne est inscrit au réseau Natura 2000 (directive Habitats) . Le Sméag a assuré la maîtrise d'ouvrage des études et de l'animation pour l'élaboration des documents d'objectifs (Docob) qui font des propositions d'orientations de gestion pour maintenir ou rétablir les habitats naturels. Aujourd'hui chaque document d'objectifs a été confié à un animateur. Et tout projet qui concerne le périmètre Natura 2000 doit être concerté avec cet animateur.

Le propriétaire d'une parcelle incluse dans un site Natura 2000, peut alors passer un contrat avec l'État pour définir conjointement les modalités et moyens en faveur de la conservation ou de la restauration des habitats d'intérêt communautaire, en conformité avec le Docob.

Des projets pour renaturer l'espace fluvial

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS), au coeur des politiques départementales, ont pour objectif de préserver la qualité des milieux et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels ; mais également d'aménager ces espaces pour être ouverts au public, de manière maîtrisée et raisonnée.

La ripisylve, véritable interface entre milieux terrestres et milieux aquatiques, est, comme les autres zones humides, fortement impactée par les usages et dans de nombreux secteurs, il est nécessaire de la restaurer. Une ripisylve de Garonne « fonctionnelle » devrait avoir une largeur de 20 à 30 mètres.

Des actions en faveur de la réhabilitation de zones humides se développent, à l'image de la re-création de roselières sur le secteur entre Bousens et Carbonne, dont le fonctionnement est aujourd'hui lié à la présence des usines hydroélectriques.

Enfin d'autres actions visant à retrouver la mobilité du fleuve ou la réhabilitation de bras morts existent et contribuent petit-à-petit à la renaturation du fleuve.

La ville de Cazères est la première collectivité a signé en juin 2013 un contrat Natura 2000 pour la création d'une roselière.



source
Smeag
@Didier Taillefer

Le Conseil Départemental 82 aménage depuis 1988 et gère un réseau d'une vingtaine d'Espaces Naturels Sensibles. Ici une prairie pâturée sur l'îlot de Saint-Cassian (82)



source
Catezh Garonne

L'étude pilote du Smeag sur le marmandais propose une gestion de la ripisylve et des berges du méandre de Jusix à long terme. Point de vue depuis Meilhan-sur-Garonne (47)



source
Observatoire
photographique
des paysages
de Garonne
GEODE

Parcourir l'espace fluvial sans le dénaturer

**Retrouver des accès au fleuve.
Découvrir la diversité des paysages de Garonne.
Maintenir et renforcer une identité naturelle de la vallée.**

L'accessibilité au fleuve, un enjeu omniprésent

Les problèmes d'accès au fleuve, du manque d'entretien des berges de la Garonne et de la difficulté de cheminer au bord du fleuve sont évoqués par tous les acteurs. Les attentes de la population sont fortes pour cheminer le long des berges et dans la plaine alluviale, et accéder au fleuve depuis les zones urbaines

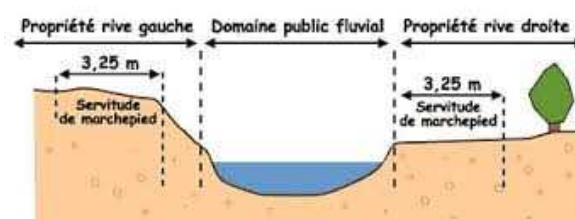
Le Domaine Public Fluvial (DPF) est une opportunité pour développer des sentiers sur les berges. Pour appliquer le droit au libre passage, les propriétaires doivent laisser un espace d'au moins 3,25 m de large à partir de la limite du DPF, sur lequel ils ne peuvent ni planter, ni établir de clôture. Pour des projets dans le périmètre du DPF, il est nécessaire d'obtenir une autorisation auprès de l'État.

Cheminer sans dénaturer

Les cheminements doivent être choisis selon leur potentiel paysager mais aussi la sensibilité écologique du secteur. Certains secteurs abritant des espèces sensibles au dérangement ou impactées par une fréquentation non maîtrisée doivent être préservées et les sentiers devront les contourner.

En bord de fleuve, l'ouverture de fenêtres visuelles est nécessaire mais avec la priorité de profiter des trouées déjà existantes, ou d'enlever des espèces invasives et inadaptées en tenue de berges. Inversement, les secteurs de ripisylve peu fournis ou en mauvais état pourront être confortés par des plantations adaptées. Le Smeag propose une liste des espèces recommandées.

Le Domaine Public fluvial, une opportunité de la servitude de marchepied



La Réserve Naturelle Régionale Garonne Ariège (31) maîtrise la fréquentation en proposant 3 itinéraires de découverte. Les écogardes veillent à l'équilibre entre nature sauvage et présence humaine

10 règles d'or

- Prenons connaissance du règlement de la Réserve et respectons la signalisation,
- Restons sur les chemins et sentiers balisés,
- Rempportons nos déchets,
- N'allumons ni feu ni barbecue,
- Evitons les prises de risque, restons sur les berges et pas dans l'eau,
- Gardons nos chiens sous contrôle, en laisse ou sur le sentier près de soi,
- Ne dérangeons pas les animaux sauvages, ni dégradons la végétation,
- Ne compons pas en milieu naturel ou sur les aires d'accueil,
- Respectons la tranquillité des lieux,
- Partageons l'espace et respectons les autres usagers.

Devenez acteurs pour préserver durablement les richesses naturelles et paysagères de votre Réserve Naturelle Régionale !

www.rnr-conffluence-garonne-ariège.fr

Gestionnaire de la Réserve :
Nature Midi-Pyrénées, 14 rue de Tivoli, 31000 Toulouse
05 34 31 97 90 / contact@rnr-conflicences-garonne-ariège.fr

Projet soutenu par :

Intervenir sans dénaturer les paysages de Garonne implique aussi un entretien adapté et des aménagements intégrés, en rapport avec les valeurs paysagères locales.

Il faut également éviter un cheminement en berge dans les zones où s'exercent une érosion active et privilégier plutôt des accès ou cheminements là où se crée naturellement des atterrissements, plages de graviers, des berges plus douces pouvant permettre des haltes au plus proches de l'eau.

Construire un projet de sentier

La diversité des paysages de Garonne est une richesse que les projets de cheminement pourront exploiter en combinant chemins sur l'eau, sur les berges, en surplomb, en urbain...

Un cheminement ne devient une finalité en soi que si il s'appuie sur la richesse patrimoniale et paysagère. Ainsi tous les éléments de patrimoine constituent des points d'appui pour créer des nouveaux sentiers. Ces éléments doivent souvent être restaurés et valorisés à cette occasion. Des lieux dégradés peuvent aussi faire l'objet d'une réhabilitation ou d'une intégration paysagère.

Les enquêtes de perceptions permettent aussi de révéler des lieux porteurs de mémoire collective (anciennes plages, guinguettes, repères de crue) qui peuvent être révélés par ces projets.

La création de cheminements doit permettre de retrouver les relations physiques ou visuelles entre les deux rives, mettre en relation le fleuve et les territoires traversés jusqu'aux coteaux. Ces itinéraires fluviaux pourront à terme se connecter pour proposer un ou des parcours de découverte paysagère à l'échelle de la vallée, connectés à des boucles locales.

Ces sentiers s'accompagnent d'une signalétique adaptée aux milieux naturels. Des panneaux pédagogiques contribueront aussi à mieux connaître le fleuve, à mieux le respecter et l'apprécier. Il ne s'agit pas non plus de multiplier les panneaux pédagogiques. Ils pourront être installés en priorité dans les secteurs urbains par exemple.

L'étude pilote du Smeag sur le Réolais et les Coteaux Macariens (33) propose d'enrichir un réseau de circulations douces qui s'appuie sur les richesses du patrimoine historique, paysager et agricole. Ici l'ancien magasin de l'éclusier à Casseuil.



source
Etude pilote
Smeag
- Follea Gautier

Le garon est un personnage créé par le Smeaget mis à disposition pour communiquer sur le fleuve de manière ludique et pédagogique. Il est utilisé et décliné sur une dizaine de sites garonnais. Ici à Palaminy (31)



source
Smeag



Anticiper les problèmes d'usages

Risques de dégâts aux cultures, de dérangement du bétail de la part des exploitants...

Gêne visuelle ou sonore, de la part des riverains...

Désagréments exprimés par les promeneurs (période de traitement des cultures, de chasse, circulation motorisée, vitesse des vélos, décharges sauvages)...

Gêne pour la faune sauvage à certaines périodes...

Défaut d'entretien...

Autant de craintes fréquentes émises pour ce type de projet.

Tous ces paramètres « locaux » devront trouver des solutions adaptées : passage limité à certaines périodes, aménagement ponctuel, conventions de passage, guide du randonneur ...

Les communes de Quinsac et Camblanes (33) s'associent pour proposer tous les 2 ans un évènement culturel et artistique autour des paysages de Garonne. A cette occasion, un parcours est proposé aux visiteurs avec l'appui des propriétaires fonciers.



Découvrir Garonne et sa plaine par les affluents

**Préserver et reconnaître les ambiances paysagères de la plaine,
comme richesse écologique et support d'attractivité.**

**Mettre en valeur les relations entre la Garonne et ses affluents pour à la fois accéder et
découvrir le fleuve mais aussi redécouvrir la plaine et les liens avec le territoire.**

Les affluents porteurs de naturalité

Les affluents de Garonne possèdent un intérêt écologique fort. Comme la Garonne, plusieurs de ses affluents sont inscrits au réseau Natura 2000, en ZNIEFF ou porteurs d'une biodiversité plus ordinaire.

La végétation qui accompagne les affluents, alignements, ripisylves ou formations plus basses, prairies de fonds de vallons amènent de la diversité paysagère ou sont parfois les seules structures paysagères, vestiges de nature dans une plaine alluviale intensément cultivée.

Les confluences sont souvent des lieux particulièrement remarquables, peu connus et potentiellement des zones humides et de biodiversité intéressants. Les grandes confluences, comme celles de l'Ariège, du Tarn ou du Lot sont un atout environnemental et écologique fort, de par leur morphologie et leur dynamique fluviale qui crée des écosystèmes spécifiques.

Pour la population, et particulièrement ceux de territoires de Garonne très anthropisés comme le secteur entre Malause et Lamagistère, les affluents sont porteurs de naturalité, dans les milieux naturels comme dans les traversées urbaines.

Alors se pose la question de l'entretien des affluents, la gestion des ripisylves, la protection des prairies humides et structures boisées associées, la création de bandes enherbées pour filtrer les eaux de ruissellement et limiter l'érosion des sols, dans une perspective de confortement et renforcement d'une trame verte et bleue enrichissant toute la plaine entre les deux corridors écologiques de Garonne et du canal.

La Tessonne, affluent de Garonne à Bourret (82), remarquable pour ses saules blancs, a fait l'objet d'une restauration et d'une valorisation paysagère.



source
Smeag
© Didier Taillefer

La confluence Ariège Garonne (31), Réserve Naturelle Régionale, offre un espace de nature, à forte valeur écologique et paysagère, aux portes de l'agglomération toulousaine.



source
Nature
Midi-Pyrénées

La confluence du Lot et de la Garonne (47), est aussi le lieu d'un projet de valorisation par la communauté de communes.



source
Smeag
© Didier Taillefer

Les affluents, portes d'entrée pour la découverte de la vallée garonnaise

Dans des territoires très cultivés au grand parcellaire, ou dans les sections du fleuve exploitées pour l'hydroélectricité (secteurs concédés EDF ou autre), il est parfois très difficile d'accéder ou de longer la Garonne.

Les affluents permettent de cheminer et suivre le fil de l'eau jusqu'à la confluence.

Ces petits vallons transversaux lorsqu'ils n'ont pas été transformés en drains agricoles peuvent permettre de découvrir des ambiances plus intimes avec des paysages plus bocagers qui ont largement régressé dans la plaine alluviale (sauf en zone de montagne et de piémont).

Des liens physiques peuvent ainsi être créés **le long des affluents** assurant une connexion naturelle entre le Canal latéral et Garonne, reliant les zones humides de la plaine et offrant de nouvelles perspectives sur la vallée.

De manière transversale, la question du franchissement des affluents se pose également, et doit pouvoir devenir le support d'une valorisation qui met le visiteur au contact de l'eau, contribuant ainsi à l'identité de la plaine garonnaise.

L'étude pilote de la Garonne agenaise (82) du Smeag propose un parcours à partir des affluents, permettant de découvrir les coteaux entre Auvillar et Saint Nicolas de Lagrave.

Ici, le ruisseau de l'Ayroux, permet de découvrir l'ancien pont romain.



source
DREAL

Relier les extensions urbaines au centre bourg, par un affluent, le Galouchey à Verdélais.



Source – ENSAP Bordeaux – juillet 2010
« Paysages, usages et perceptions, d'hier et d'aujourd'hui, en territoires riverains de la Garonne : Propositions pour de nouvelles pratiques en lien avec le fleuve entre La Réole et Langon. »

Mettre en scène les points de vue sur le fleuve

**Préserver, améliorer ou valoriser les points de vue emblématiques.
Mettre en scène la variété des points de vue sur les ambiances du fleuve.
Favoriser la découverte et de compréhension des paysages de Garonne**

Une diversité de points de vue

Points de vue en berges, depuis les routes, les ponts, depuis les premières terrasses ou les coteaux, les possibilités de voir la Garonne et sa vallée sont nombreuses, et pourtant peu valorisées aujourd'hui. Parfois le développement de la végétation a totalement fermé les perspectives vers le fleuve.

L'ouverture visuelle ne nécessite pas toujours une suppression totale de la végétation mais requiert un travail de taille ou un dés-épaississement sélectif.

Cette variété de points de vue sur le fleuve doit être intégrée dans les projets d'aménagement locaux et constituer des jalons attractifs dans les circuits de cheminement doux dans la vallée.

Les points de vue emblématiques

Protéger, préserver, prévoir ces points de vue qui font la qualité du cadre de vie ou confortent des sites touristiques existants doit s'anticiper pour éviter leur perte (par exemple par la privatisation de parcelles ou l'enfrichement) ou leur disqualification par des bâtiments ou activités. C'est un travail qui peut se mener au travers de différentes démarches de planification : documents d'urbanisme, chartes paysagères, cahier de gestion de sites classés, agenda 21 ...

Il s'agit d'identifier ces points de vue et de donner des propositions pour éviter de devoir réparer des « points noirs paysagers », et retrouver des perspectives avec le fleuve ou les mettre en scène.

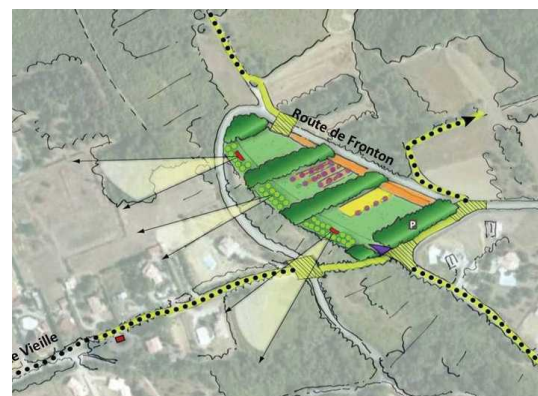
Les paysages de Garonne se ferment naturellement.

Ici l'exemple de Sainte-Bazeille (47)



source
Observatoire
photographique
des paysages
de Garonne
GEODE

L'étude pilote du Smeag sur la Garonne des Terrasses propose l'aménagement du balcon de Beausoleil à Grisolles (82) qui offre un large point de vue sur la vallée de Garonne.



source
Etude
Smeag
- Creham

Les points de vue sont par essence des lieux de pause qui permettent de développer des actions de pédagogie et de sensibilisation sur le fleuve, la construction des paysages et les rapports homme-fleuve.

Si les traditionnelles tables d'orientation permettent de découvrir les paysages proches et lointains, des animations ou autres supports pédagogiques sont utiles à développer sur différentes thématiques, selon les lieux : urbanisation, dynamique fluviale, agriculture ...

Ces points de vue sont précieux pour observer les évolutions des paysages car ils touchent de nombreuses thématiques. Ils doivent intégrer les observatoires photographiques des paysages de Garonne.

Une mise en réseau de ces points de vue emblématique peut aussi devenir le support d'un développement touristique.

Le concept des routes-découvertes

Certains axes routiers ont un intérêt particulier pour la découverte des paysages de la vallée de Garonne : longeant ou traversant la Garonne, en crête.

Les abords de ces voies doivent faire l'objet d'une grande attention pour éviter notamment la «privatisation» des points de vue et des espaces clés. Les documents d'urbanisme doivent contribuer à maintenir des coupures dans l'urbanisation. Des haltes paysagères et pédagogiques peuvent être aménagées le long des voies, pour mettre en scène des vues sur les paysages fluviaux. Les ponts doivent être sécurisés pour permettre des cheminements mode doux à la découverte du fleuve.

Le tertre de Meilhan-sur-Garonne (47) offre un point de vue emblématique et identitaire de longue date.



source
Observatoire
photographique
des paysages
de Garonne
GEODE

Ici panorama de Sainte-Croix-du-Mont (33)



source
Smeag
@Didier Taillefer

Le conseil départemental de Haute-Garonne propose un parcours cyclable qui suit le cours de la Garonne en utilisant les voiries existantes



source
Conseil
départemental
Haute-Garonne

Retrouver le contact avec l'eau de Garonne

**Retrouver un rôle social du fleuve, avec la redécouverte de l'univers aquatique.
Développer des pratiques de navigation ou permettre un accès au plus près de l'eau.**

Des sites à valeur mémorielle

L'évocation des usages passés des populations riveraines avec le fleuve montre la diversité et l'importance des activités anciennes dans l'eau ou au plus près de l'eau dans la vie sociale et économique (navigation et transport, bacs, baignades, lavages, rencontres, fêtes, guinguettes, pêche, orpaillage...)

Les longues plages de graviers qui bordaient autrefois le fleuve permettaient alors une relation directe avec l'eau.

Les évolutions récentes ont transformé ces relations au fleuve. De nombreuses activités ont ainsi périclité, avec le déclin de l'activité économique sur les ports et l'accès difficile aux berges ; d'autres ont été interdites, comme la pêche de certains poissons, ou ne sont plus pratiquées, comme la baignade. Ainsi, les activités et lieux de pratiques ont quasiment disparu avec le délaissement du fleuve... même si aujourd'hui certaines activités subsistent ou sont retrouvées localement.

Les enquêtes de perception sont précieuses pour mettre au jour ces pratiques et les sites de contact étroit avec le fleuve, passés ou émergents. Ces enquêtes peuvent révéler la valeur paysagère et affective attachée à certains lieux, ou des éléments oubliés (ancienne guinguette et fêtes ...)

De nouveaux usages au plus près de l'eau

Autour de la navigation :

Navigation de transport et de pêche en Gironde, plaisance et activités nautiques sur quelques plans d'eau de Garonne, bateaux de croisières remontant depuis Bordeaux, bacs, canoë-kayaks.

L'étude pilote de la Garonne du Comminges (31) propose de tisser des liens entre patrimoine de Garonne et histoire antique au travers du croisement de parcours fluviaux et terrestres.



source
Etude pilote
Smeag
- Creham

L'étude pilote de la Garonne des Terrasses propose de retrouver la plage fluviale disparue de Verdun-sur-Garonne (82)



source
Etude pilote
Smeag
- Creham

Autour de la baignade :

Plage de baignade à Marmande (47), baignade dans l'ancienne gravière de Montréjeau (31).

Autour de la pêche :

Les pêcheurs (de loisirs) restent des usagers importants du fleuve.

Au delà de ces activités au plus près de l'eau, le bord de l'eau reste un lieu de flânerie très apprécié en particulier en milieu urbain, sur les quais rendus plus accessibles (Toulouse, Bordeaux, Agen, ...).

Des événements festifs ponctuels offrent aussi une redécouverte du monde aquatique :

- surfer le mascaret, vague à contre-courant qui remonte le fleuve sous l'effet des fortes marées entre Bordeaux et Podensac (33).
- traversée à la nage, descentes en radeau, parades de bateaux ...

Des projets adaptés au territoire

Il est souvent irréaliste de refaire vivre des plages, bacs aux lieux d'origine, parfois difficiles à retrouver ou devenus à présent mal positionnés.

Retrouver ou faire revivre des plages doit donc être pensé avec la réalité de la Garonne actuelle et de manière plus large comme des lieux appropriés où l'on retrouve un contact physique plus proche de l'eau. La notion de plage n'est pas à lier nécessairement avec de la baignade mais peut être un simple lieu de contemplation, de rafraîchissement, de détente.

Les enquêtes de perception révèlent aussi beaucoup d'émotion sur des activités et des positions ambivalentes des anciens à l'égard du tourisme. En effet s'ils vivent mal le délaissement du fleuve, l'idée de promouvoir sa découverte semble susciter une certaine méfiance, comme pour protéger ce rapport privilégié. Alors que les néo-résidents ou jeunes générations ont un intérêt nouveau pour le fleuve en tant que « produit de nature ».

Le bac de Portet-sur-Garonne (31) fonctionne les mercredis et les week-end, dans un objectif de loisirs.



source
Smeag
© Didier Taillefer

Au sein de la base de loisirs de Montréjeau (31), une zone de baignade surveillée a été ouverte depuis 2013.



source
Tourisme
Saint-Gaudens

Au cœur de la plaine boisée de la Filhole, la commune de Marmande (47) a recréé une plage, seule plage surveillée sur la Garonne. De nombreuses animations font vivre ce lieu tout l'été.



source
Smeag
© Didier Taillefer

Pour une acceptation des projets, il est important de tenir compte de ces deux aspirations avec :

la création de lieux d'accueil proches du fleuve ponctuels et bien ciblés, en lien avec le fonctionnement actuel du fleuve, et les pratiques contemporaines ;

la valorisation d'espaces ou activités existants en y renforçant les usages liés à l'eau et sur les berges, ainsi que les pratiques conviviales (plage, jeux, canoë, guinguette, pêche...) ;

le développement de la navigation fluviale (promenades en bateau, traversées en bac, canoë) ;

l'intégration de sites à valeur mémorielle (anciennes plages, passages de bacs, gués, lieux de fête..) dans des parcours paysagers qui mettent en réseaux les différents éléments patrimoniaux de la vallée.

Tous ces projets peuvent aussi devenir le support, à la fois d'une découverte du fleuve, d'une sensibilisation à sa protection, de la promotion de modes de déplacement doux, et de la transmission de la mémoire du fleuve.

Des actions à valeur écologique

Il est aussi possible de favoriser la création de plages et dépôts de bancs de galets en redonnant la largeur d'équilibre du lit mineur (recul et adoucissement des berges, voire suppression d'enrochements sur des secteurs sans enjeux) : ces dépôts permettent des accès, et sont aussi une occasion de retrouver un fonctionnement écologique plus équilibré du fleuve (retour d'expérience programme d'actions TFE sur Garonne des terrasses).

Un miroir d'eau créé sur les quais de Garonne à Bordeaux (33), lieu de détente prisé des riverains.



source
Smeag
© Didier Taillefer

Les 6 jours de Garonne est une manifestation annuelle qui consiste à parcourir la Garonne en kayak de Toulouse à Bordeaux.



source
Les 6 jours
de Garonne

Banc de galets en aval du pont de Bourret (82)



source
Smeag
© Didier Taillefer

Connaître et comprendre la Garonne

Animations, parcours pédagogiques et centres d'interprétation

**Rapprocher les citoyens de la Garonne par des animations régulières.
Leur permettre de mieux comprendre les paysages de Garonne.
Développer une destination Garonne, levier économique pour les territoires.**

Des animations régulières dans les paysages de Garonne

La vallée de Garonne devient le support d'actions d'animation, d'éducation à l'environnement ou d'événementiels, en lien ou non avec le patrimoine garonnais (fêtes du fleuve ou de la nature, classes de l'eau, randonnées commentées)

Tous ces événements sont une opportunité pour développer de nouvelles formes de découverte et d'appropriation du territoire par les populations locales qui peuvent même aller jusqu'à des actions de préservation et de mise en valeur des berges et des paysages (chantiers de nettoyage, chantiers patrimoine, insertion ...)

Ces animations répondent à une demande sociale de plus en plus forte des citoyens de pouvoir participer et échanger. Elles s'appuient souvent sur le réseau associatif local.

L'enjeu actuel est de pouvoir mettre en réseau ces différentes animations dans un double objectif : de valoriser les actions locales au sein d'une ambition générale de retour à la Garonne et de mutualiser les connaissances et supports pour faciliter ces actions.

Des parcours pédagogiques

Si les animations restent des actions ponctuelles, on voit également se développer aujourd'hui l'installation de panneaux pédagogiques, sur des espaces publics ou sur des cheminements, à l'image du parcours Garonne ouvert au public à Cazères à l'été 2014.

Un programme d'animation sur l'île de Raymond (33) - « Découvre ton île », avec pour objectif de proposer au public de s'approprier l'espace naturel de manière poétique et sensible, culturelle et pédagogique.



Source
CdC
Convergence
Garonne

Le parcours Garonne à Cazères (31)



Source
Mairie de
Cazères

Les thèmes d'information à développer ne manquent pas ... histoire et évolution des lieux, patrimoine culturel et naturel, activités autour du fleuve et dans la plaine, fonctionnement hydromorphologique, ressource en eau, rapport des hommes avec le territoire fluvial ...

Néanmoins, le type d'information et les supports doivent être bien étudiés et adaptés à la fois au territoire local et à la fréquentation des lieux.

Un réseau autour de centres d'interprétation

Il existe un centre de ressources spécifiquement voué à la connaissance et la découverte de la Garonne : la maison des « Gens de Garonne » à Couthures sur Garonne (47). Ce lieu qui a développé à l'origine la thématique de la vie dans les zones inondables, propose aussi des animations sur la biodiversité, sur la mobilité du fleuve ou la valorisation du territoire garonnais. Il est également un espace de recherche scientifique, de production et de mutualisation, d'animation sur des événements régionaux ou nationaux (journée de l'eau, zones humides ...)

Par ailleurs la commune de Cazères envisage l'ouverture d'un espace Garonne, dont l'objectif premier sera de valoriser l'histoire locale de la batellerie.

Ces lieux de ressource existent grâce à une volonté et une implication politique forte, et la mobilisation de partenariats, en particulier avec le milieu associatif local.

Il ne s'agit pas pour autant de voir multiplier ces lieux tout le long de Garonne, car ce sont des projets coûteux, qui nécessitent la présence de personnels qualifiés, qui doivent proposer des concepts de visite innovants en constante évolution, et dont le rayonnement doit concerner l'ensemble de la vallée pour être pertinent.

Il s'agit donc de ponctuer la vallée de quelques centres d'interprétation des paysages de Garonne, adaptés aux caractéristiques de la Garonne locale et qui racontent l'histoire des lieux, sans être en concurrence mais en recherche de complémentarité sur différentes thématiques.

Un exemple de panneau d'information sur le parcours à Cazères (31)



Source
Mairie de
Cazères

La maison des Gens de Garonne à Couthures-sur-Garonne (47) ciné spectacle, maquette animée, salle 3D, ancienne corderie, promenades en bateau, chasse aux trésors, sentier de la mathe...



Source
Dreal

Ces centres doivent alors se saisir d'un rôle de diffusion des connaissances, de mise en réseau des ressources, d'expertise et de conseil auprès des différents porteurs d'actions de sensibilisation et d'animation autour de la Garonne et de ses paysages.

Une destination Garonne, levier économique des territoires garonnais

A l'instar de l'office de tourisme du Val de Garonne (47) qui développe une offre touristique autour de la maison « Gens de Garonne » : promenades en bateau, animations, circuits de randonnée, Marmande-plage ... les paysages de Garonne peuvent devenir le support d'un véritable levier économique du territoire.

Il s'agit là de proposer des produits touristiques qui permettent d'attirer les visiteurs sur plusieurs jours autour du fleuve. Ces produits doivent pouvoir s'appuyer sur une continuité de parcours, des centres d'interprétation innovants, un patrimoine culturel, naturel et agricole mis en valeur, des animations mises en réseau, et un lien, à l'aval de Toulouse, avec la politique touristique existante sur le canal de Garonne .

La Loire à vélo :

Les régions Centre et Pays de Loire proposent des parcours vélo avec plus de 800 kms de pistes, et des séjours clés en main.

Ce sont aussi 460 prestataires qui ont obtenu le label qui garantit une qualité d'accueil des cyclistes.



Source
Loire à vélo

Mobiliser par des manifestations artistiques

Sensibiliser les populations et révéler les paysages par l'artistique.

Donner un place aux habitants dans la vie de leur territoire.

Identifier les valeurs partagées et objectifs de qualité paysagère à intégrer dans les projets.

Des manifestations artistiques pour découvrir les paysages

Danse, arts plastiques, arts sonores, photo, théâtre, littérature, arts de la rue, cirque, contes ... L'art incarne l'expérience, les perceptions et les aspirations de l'homme. Il peut ainsi être un outil pour révéler le paysage.

L'œuvre artistique permet d'investir et d'animer des lieux, de modifier le regard si il s'agit d'une œuvre visuelle ou l'attention portée au territoire pour des œuvres sonores et ainsi questionner le visiteur sur l'espace qui l'entoure.

L'œuvre d'art devient un outil de communication et de médiation sur son environnement et les actions humaines qui ont produit le paysage.

La vallée de Garonne, de par les espaces publics qu'elle offre est un lieu privilégié pour développer des manifestations artistiques qui peuvent revêtir différentes formes.

La création d'un parcours artistique

Il s'agit de confronter des artistes au territoire et ses paysages fluviaux. L'objectif est alors de partager une vision du territoire avec les populations, en montrant la ou les œuvres réalisées au grand public, qu'elles soient visuelles ou sonores ...

La visite peut alors prendre la forme d'un parcours, qui peut aussi combiner regards de l'artiste et découverte du paysage à l'image du parcours proposé en juin 2014 par Val de Garonne agglomération (47) sur le canal latéral de Garonne.

Le parcours ARTERE

« Circulez, tout est à voir »

Val de Garonne Agglomération (47) :

En 2014, dix artistes ont exposé en pleine nature leurs créations artistiques dédiées aux paysages. Des œuvres et lieux évocateurs de la richesse des paysages, entre canal, plaine, coteaux, peupleraies, etc.



«Eldorado» par Joël Thépault

Source
Smeag
©Didier Taillefer

Le chemin des arts

« Points de vue – Rivages extraordinaires »

Quinsac et Camblanes (33)

En 2013, quinze artistes ont proposé de découvrir leurs œuvres, en symbiose avec les paysages de Garonne et les points de vue entre fleuve et coteaux, un parcours de 8,5 kms construit avec les habitants.



«Des habitants volés par le vent» par Pedro Marzorati

Source
Smeag
©Didier Taillefer

La conception du parcours peut aussi être l'occasion d'un travail de sensibilisation, voire de participation des habitants, dans la définition du projet et la recherche des lieux. Les communes de Quinsac et Camblanes (33) ont fortement associé les populations locales, propriétaires de terrains mais aussi professionnels, écoles, crèches, association d'insertion professionnelle ... lors de la réalisation du chemin des arts « Points de vue – Rivages extraordinaires » au printemps 2013.

Ces parcours artistiques ont une vocation temporaire, mais certaines collectivités peuvent décider d'acquérir une ou plusieurs œuvres, laissant ainsi une trace de l'appropriation collective dans les paysages fluviaux.

Un ancrage artistique dans la vie des territoires

En allant plus loin, la population peut prendre une place centrale dans le projet culturel du territoire qui met en réseau plusieurs villes et villages. C'est l'ambition de l'association Pronomades en Haute-Garonne, qui propose, au delà d'un accompagnement des artistes, un véritable accompagnement des territoires et de ses habitants. Le projet culturel est alors une fin en soi dans l'appropriation du territoire par ses habitants.

Un portrait de paysages

Il s'agit de retranscrire par des artistes les perceptions de la population sur son territoire fluvial.

L'objectif à travers la réalisation d'œuvres est à la fois de favoriser la participation des habitants et usagers sur la définition des qualités paysagères de Garonne, mais aussi de révéler des lieux représentatifs en leur attribuant une identité artistique.

L'aboutissement de l'action est alors d'identifier les valeurs partagées et objectifs de qualité paysagère à intégrer dans tous les projets du territoire, projets d'aménagement et documents d'urbanisme.

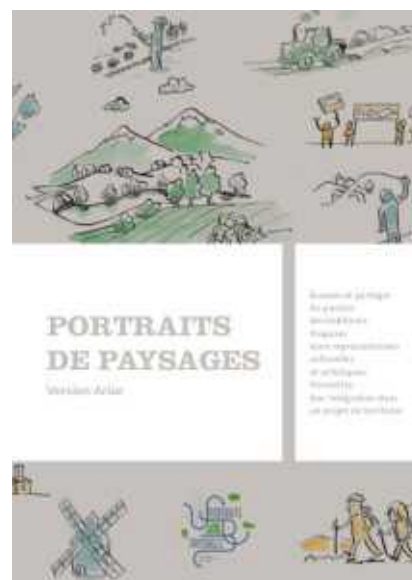
Un projet culturel autour du paysage avec l'association Pronomades 31 en partenariat avec la communauté de communes du Haut Comminges (31).

Il s'agit de chercher à développer un regard différent sur le paysage quotidien, en y invitant le regard sensible d'artistes de tous horizons (danse, arts plastiques, arts sonores, photo, théâtre, littérature...).



Un portrait des paysages de l'Arize par le Pays Sud Toulousain (31)

Un artiste plasticien, a sillonné la vallée à la rencontre de ses habitants. Il a créé quinze œuvres exposées lors d'une balade artistique « Portraits de Paysages ». Cette action s'est fait en lien avec les communes et leur projet de retrouver une accessibilité vers l'Arize .



Source
Pays du Sud
Toulousain

Renforcer les liens bourgs-fleuve

Faire du fleuve un élément fort du fonctionnement urbain et de la qualité de vie des populations.

Réaffirmer une identité garonnaise des bourgs.

Retrouver des liens physiques et visuels vers Garonne.

Recréer du lien entre les hommes et le fleuve.

Des organisations territoriales qui témoignent des liens entre les hommes et le fleuve.

Tout le long de la vallée, se succèdent des communes riveraines qui ont un rapport de proximité au fleuve variable avec des centres-bourgs qui se sont développés à proximité du fleuve autour des ports, ou plus fréquemment en retrait sur les terrasses moins exposées aux crues, jouissant d'une plus grande visibilité pour le contrôle des passages sur le fleuve ou en plaine. (cf fiche A2)

Les bourgs en vallée de Garonne révèlent tous une organisation urbaine historique tournée vers le fleuve :

- l'importance du réseau de voies perpendiculaires pour desservir berges et ports,
- des places, esplanades,
- des balcons ouverts vers le fleuve,
- des façades urbaines,
- des alignements arborés,
- des points de vue dirigés vers le fleuve,
- des formes architecturales spécifiques (quais, moulins, fermes sur buttes de terres, surélévations...)

A partir de la fin du XIX^{ème} siècle, le développement de nouvelles infrastructures de transport, les aménagements de protection contre les inondations, ou de nouvelles activités (gravières, stations d'épuration, stationnement ...) viennent cloisonner la plaine et modifier le rapport des hommes avec le fleuve qui devient un objet d'exploitation et d'artificialisation. En outre, l'urbanisation se développe fortement de manière diffuse et mal maîtrisée, qui banalise les paysages, masque souvent l'organisation urbaine initiale et participe à une perte de l'identité garonnaise des bourgs.

Type 1 – Villes, et bourgs, belvédères, sur Garonne (points de vue remarquables)



Cordes-Tolosannes (82)

Source
Etude pilote
Smeag
- Creham

Type 2 - Villes, bourgs sur terrasses éloignées



Sainte-Bazeille (47)

Source
Observatoire
photographique
des paysages
de Garonne
GEODE

Type 3 - bourgs de la basse et de la plaine inondable



Couthures-sur-Garonne (47)

Source
Observatoire
photographique
des paysages
de Garonne
GEODE

Depuis la fin des années 1990, un mouvement de réappropriation des cours d'eau s'est enclenché avec des populations plus soucieuses de l'environnement et de leur cadre de vie.

Il s'agit aujourd'hui, en s'appuyant sur l'histoire des lieux, de participer à la création d'une nouvelle relation entre les hommes et le fleuve, fondée sur les aspirations contemporaines.

Renforcer les relations visuelles vers Garonne, et retrouver des liens physiques

Contribuer à renforcer des relations visuelles vers Garonne, c'est à la fois : mettre en valeur les façades fluviales et sites urbains, préserver et qualifier des fenêtres visuelles depuis les centres-bourgs et voie d'accès, mettre en scène des covisibilités (par dégagement visuel ou création de perspectives plantées...), ou valoriser des points de vue remarquables, notamment par l'intégration paysagère des zones d'activités et équipements.

Les projets pour retrouver des liens physiques seront de natures différentes selon les typologies d'organisation urbaine :

Les bourgs installés en surplomb sont souvent des villes portuaires qui ont un quartier bas typique, au contact du fleuve avec cales, quais, éléments architecturaux rappelant la navigation, la pêche, et un habitat adapté aux crues. Ces éléments patrimoniaux méritent une requalification pour développer des espaces piétons attractifs, à mettre en liaison avec les villes hautes.

Les bourgs en front direct sur la Garonne ont souvent de petits espaces publics orientés vers le fleuve (esplanades, quais, promenades...). Ces espaces peuvent être valorisés et leurs usages diversifiés pour dynamiser le retour vers le fleuve (guinguettes, aires de pique nique, scènes culturelles et festives, débarcadères..)

Auville (82) : le quartier du port témoigne des usages passés. La commune a engagé des chantiers jeunes pour rénover la cale du port.



1900-1920

Source
Observatoire
photographique
des paysages
de Garonne
GEODE

A Saint-Macaire (33), l'étude pilote du Smeag propose une réappropriation de la palus, plaine inondable entre ville et Garonne.



2013

Source
Observatoire
photographique
des paysages
de Garonne
GEODE

La commune de Langon (33) valorise ses quais pour remettre en lien la Garonne et la ville.



Source
Etude pilote
Smeag
- Follea Gautier

Les extensions urbaines récentes ont contribué à masquer l'organisation urbaine initiale et les voies perpendiculaires d'accès à Garonne, ont parfois perdu leur sens premier. Le développement de promenades urbaines vers les berges de Garonne, la mise en scène des accès existants (aménagement paysager, signalétique), l'aménagement de transition entre zones urbaines et zones naturelles (jardins collectifs, parc, zone agricole ou boisée, aires de jeux...) doivent redonner l'envie d'accéder à la Garonne et ainsi renforcer les liens bourgs / fleuve.

Mais ce sont aussi les actions de concertation, les animations et activités proposées en lien avec le fleuve qui contribueront à favoriser la réappropriation sociale des lieux, et à concrétiser ces nouveaux liens bourg-fleuve.

Intégrer la Garonne au centre des réflexions territoriales

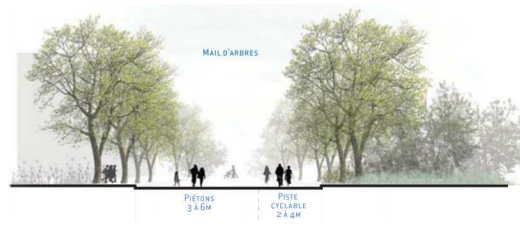
La Garonne, ainsi devenue un élément fort de la structure territoriale et de la vie locale, peut être intégrée dans toutes les politiques territoriales sectorielles et en constituer le socle commun, initiateur d'un projet de territoire.

Retourner les bourgs vers le fleuve, nécessite aussi du temps et une vision à long terme...

Il est souvent nécessaire d'anticiper sur la gestion foncière (acquisition, emplacement réservé, orientation d'aménagement et de programmation, classement de protection...), que ce soit pour la valorisation des bords de fleuve, le cas échéant sur les 2 rives, les accès et transitions, ou la délocalisation d'activités peu appropriés à la vocation d'un espace public de nature approprié par tous.

Certains programmes peuvent être ambitieux et coûteux. Le portage du projet dans le temps est d'autant plus nécessaire, pour la conduite des études jusqu'aux travaux, les éventuelles acquisitions, le phasage des opérations et l'inscription des opérations et actions d'animation dans les documents d'urbanisme ou les schémas de développement touristique.

L'agglomération de Toulouse (31) propose la création d'un réseau de « portes d'entrée » (malls plantés) vers la Garonne.



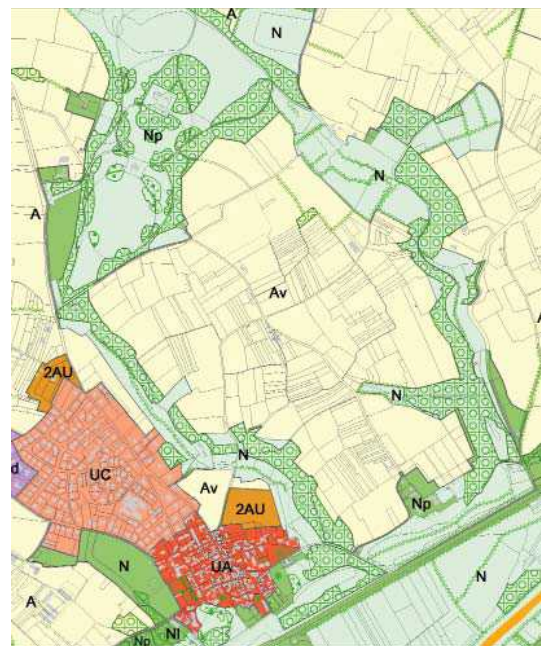
Source
Plan guide
Grand Parc
Garonne -
Toulouse

A Verdun sur Garonne (82), le lancement d'une AVAP, est l'occasion de faire du lien entre le patrimoine bâti, la façade fluviale, les paysages de Garonne et l'allée des platanes classés.



Source
Etude pilote
Smeag
-Creham

Angers-Loire Métropole a intégré dans son PLUi une OAP Val de Loire, pour conforter et inscrire durablement le rôle patrimonial du fleuve.



Source
Angers
Loire
Métropole